

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE.

DEFAITISME ET PESSIMISME

Les plaintives lamentations de l'opposition au cours du débat sur le budget, aussi bien que durant la discussion de l'Adresse, ont pris un caractère tout simplement odieux. Nous ne parlons pas des mauvais effets, des conséquences néfastes que ces jérémiades décourageantes peuvent avoir sur les esprits non habitués à saisir les visées des membres de l'opposition, ni à prendre certaines de leurs déclarations "avec un grain de sel."

M. Sauvé s'était spécialisé depuis quelques années, dans l'art de fabriquer de petits scandales qu'il exploitait de sa voix tonitruante et avec la perfidie de l'insinuation. Il finit par passer, sous ce rapport, pour une sorte de charlatan politique qui, monté sur l'estrade, offre au public des noix amères pour guérir des maux imaginaires. Il a changé ses procédés, ou plutôt, il les a habillés d'un manteau plus trompeur en les conservant. Au fond, il ne s'est pas renouvelé, tant il en semble incapable. Le politicien est devenu plus retors et peut-être plus habile. Voilà tout. Il reste à voir, en dernière analyse, ce genre de dextérité servira sa cause. Nous ne le croyons pas. Le peuple a fait bon marché de ses premiers moyens. Il saura encore juger à son démerite la méthode qu'il emploie aujourd'hui.

La méthode est aussi simple que dangereuse. Elle consiste à dénigrer la province de Québec sur un plan de grande envergure. Et ce n'est pas en chargeant avec force sur le gouvernement que M. Sauvé donnera un caractère relevé à son attitude. La "Gazette" de Montréal a bien résumé son calcul en disant qu'il consistait à ne trouver que du malheur dans Québec et que de la félicité dans Ontario (found only woe in Quebec and gladness in Ontario). Les membres du ministère qui lui ont répondu dans l'examen du budget ont détruit cette fable au point de vue de la raison et des faits. Il n'en reste pas moins que M. Sauvé a mis le procédé en usage, qu'il est faux à sa face même et de nature à nuire au prestige de notre province à l'intérieur et à l'extérieur.

Nous tenons à signaler le fait. Il a son importance. Le public avait droit d'espérer que, dans les luttes de partis, les représentants du peuple sauraient toujours respecter le renom de la province et chercher à le lui garder selon la vérité, même lorsque cette vérité, telle qu'entrevue par eux, leur impose comme un devoir de critiquer ce qu'ils croient avoir raison de ne pas trouver parfait.

Nous avons dû à plusieurs reprises montrer M. Sauvé comme un politicien à courtes vues et sans idées définies sur notre politique générale. Nous sommes aujourd'hui à nous demander s'il n'est pas devenu, comme son chef à Ottawa, M. Arthur Meighen, ce qu'un publiciste appelait un politicien à la fois impuissant et dangereux.

Son défaitisme et son pessimisme, dans les conjonctures actuelles, ne sauraient être trop vigoureusement réprochés. Que le chef d'un grand parti laisse entendre et essaie d'établir, par des preuves qu'il doit savoir alambiquées, que la province de Québec n'est qu'un lieu de misère et qu'Ontario est par comparaison un paradis terrestre, c'est une oeuvre néfaste, odieuse, mensongère, indigne d'un politicien sincère et soucieux de l'avenir autant que du présent.

(Le Soleil)

CONSIDERATIONS SUR QUELQUES MALADIES CONTAGIEUSES

Un certain nombre de germes de maladies contagieuses envahissent l'organisme par la bouche ou les narines. D'où l'indication d'une désinfection constante de ces voies d'entrée, pendant l'époque d'expansion de ces maladies. La bouche se désinfecte au moyen de gargarismes antiseptiques ; le nez, par l'introduction dans les narines de solutions de pommades antiseptiques, ou par l'inhalation de vapeurs désinfectantes.

A l'époque où les maladies des voies respiratoires sont fréquentes, il serait bon que dans toutes les maisons on fasse usage de désinfectants. Jusqu'ici, on a employé des désinfectants odorants, dont l'odeur fatiguait plus ou moins le personnel de la maison ; ce qui en restreignait l'emploi, ou l'usage à dose suffisante, à dose utile. Aujourd'hui, la thérapie s'est enrichie de substances désinfectantes peu odorantes, et même parfumées. Ces qualités favorisent considérablement l'usage des désinfectants et nous permettent d'en demander un usage plus fréquent dans les temps d'épidémie. Entre autres désinfectants, l'izal, le crétyl-Jeyes parfumé ne sont pas toxiques (poison) et peuvent s'employer en pulvérisation ou en vaporisation dans nos demeures. Il est toujours facile de vaporiser un désinfectant dans les habitations ; aucun appareil spécial n'est nécessaire pour cela. Il suffit de verser quelque peu de désinfectant dans un vase contenant de l'eau et placé sur un poêle qui chauffe. Les habitations qui ont un chauffage central à air chaud, avec réservoir à eau, sont encore plus favorisées ; car il n'y a qu'à verser le désinfectant dans ce réservoir qui vaporise toute la maison.

INFLUENZA OU GRIPPE.

La grippe, sous toutes ses formes, est une maladie excessivement contagieuse.

Cette maladie est disséminée par la toux, l'éternuement, la poussière. L'étiquette hygiénique commande de tourner le dos aux person-

nes qui éternuent sans se couvrir la figure. Les grandes réunions de personnes favorisent la contagion. On se prémunit contre la grippe en veillant à conserver sa force de résistance contre la maladie par une conduite hygiénique qui condamne tout excès. Il faut respirer de l'air pur, se nourrir convenablement, prendre le repos et le sommeil nécessaire, se livrer à un travail ou à un exercice modéré.

Tout rhume accompagné de céphalalgie (mal de tête) et de fièvre doit commander le repos, le séjour à la maison. Si l'on a affaire à la grippe, on aura pris une sage mesure, et la maladie sera moins sévère ; elle guérira plus facilement et plus promptement. S'il s'agit d'un simple coryza (rhume de cerveau), on souffrira moins longtemps. De toute façon, on s'épargnera de la souffrance et on réduira le séjour à la maison.

Le grippé doit être isolé et doit se faire traiter par un médecin. L'influenza est sujette à complications ; l'une des plus fréquentes et des plus dangereuses est la pneumonie (inflammation de poumon). A côté des gripes légères sont les gripes malines. Il faut donc les avis et les soins d'un médecin pour prévenir les complications. Les plus grandes précautions hygiéniques doivent être prises par les personnes venant en contact avec les malades pour ne pas répandre la contagion.

En ce moment surtout, à toute personne atteinte de rhume, la sagesse ordonne de garder la chambre et même le lit s'il y a de la fièvre, plutôt que d'aller au travail, disséminer les germes de la maladie dont on souffre.

H. SANSON, M. D.

IMPRESSIONS DE GEMIER RETOUR D'AMERIQUE.

Boulogne - sur - Mer, 6 janvier. —

Après trois mois de représentations triomphales à New-York, Québec et Montréal, Gémier est rentré en France, cette nuit, par le paquebot "Vollendam", qu'il a quitté en rade de Boulogne.

L'amabilité de la compagnie Hollando-America m'a permis d'aller sur son remorqueur, au-devant du grand comédien.

Nous avons eu une traversée magnifique, m'a déclaré Gémier. Nous n'avons rien senti des tempêtes que vous venez de subir.

Je rentre enchanté. Nos représentations françaises ont eu un énorme succès. Les Etats-Unis et le Canada sont deux pays où il y a beaucoup à faire pour notre art dramatique. Aussi, en quittant New-York, ai-je promis d'y retourner.

Les Etats-Unis sont un pays neuf, avide de prendre sa part de notre vieille culture européenne. Et voici quels sont les goûts dramatiques de l'Américain :

D'abord, le répertoire classique. Puis, les pièces très modernes ; mais, dans celles-ci, ce peuple, qui est tout mouvement, ne comprend pas les situations trop prolongées. *Le Bourgeois gentilhomme*, *le Marchand de Venise*, *la Mégère apprivoisée* et *l'Homme et ses fantômes*, de Lenormand, m'ont fourni l'occasion de mes plus grands succès de New-York.

Le Canada français m'a été une révélation. Sa langue d'une pureté classique et sa société si polie, me ramenaient à notre dix-septième siècle. Et quelles familles ! Douze enfants, c'est chez eux un moyen ne ordinaire ; n'en avoir que six, paraît une disgrâce à un Canadien-français. Aussi gagnent-ils ethnographiquement du terrain. A noter que la France doit beaucoup au clergé catholique canadien.

— Et la prohibition ?

— Il n'est pas un hôtel, me répond Gémier, où je n'eusse pu avoir du vin, si je l'avais désiré. Quelques-uns en servent ouvertement ; les autres le servent dans des tasses, ou se limitent au vin blanc, que sa couleur peut faire passer pour du thé. Mais tous en tiennent. La question n'est que l'argent et, précisément au pays de l'argent. Ceci, je suis loin de le leur reprocher, parce que cet argent, qui est le but de leur vie, les Américains savent ensuite bien l'employer après l'avoir durement gagné.

J'aurais un fils, volontiers je lui ferais apprendre l'anglais et je le ferais à New-York passer dix ou quinze ans, pour faire fortune, afin qu'il pût ensuite réaliser sûrement ses autres ambitions.

Gémier a continué de nous dire ses impressions d'outre-Atlantique sur le remorqueur, puis sur les quais de Boulogne, parcourus à pied jusqu'à la porte de son hôtel.

(Journal)

LE REVENU DU CHEMIN-DE FER ET LA POPULATION

L'Est et l'Ouest peuvent différer d'opinion sur l'entente de la Passe du Nid au Corbeau et sur la question des taux de fret en général, mais il est temps pour tous les Canadiens de réaliser qu'un abaissement des taux de fret signifiera une augmentation des taxes", dit sir Henry Thornton, président du chemin de fer Canadien National, aux Chevaliers de Colomb réunis à un dîner bi-mensuel, il y a quelque temps, dans la salle de la rue Mountain.

"Plus vous réduirez le revenu brut des chemins de fer plus vous réduirez leurs profits nets, à moins qu'il n'y ait une augmentation extraordinaire du volume des affaires, ce que je n'entrevois pas. Je crois que, laissée à elle-même, l'augmentation de nos profits nets se fera graduellement et sûrement, mais je ne crois pas qu'au Canada nous ayons une augmentation énorme des profits bruts. Les revenus bruts de nos principaux chemins de fer augmenteront en proportion de la prospérité du pays, c'est-à-dire avec l'immigration et la population.

"Le chemin de fer Canadien National appartient au peuple et c'est à lui de décider s'il préfère faire transporter ses marchandises à bon marché et payer des taxes plus élevées ou vice-versa, continua sir Henry. L'orateur se montra très optimiste sur l'avenir des chemins de fer. Il fit un résumé des ressources naturelles du Canada et déclara que tout ce dont le pays a besoin pour entrer dans une période de prospérité qui puisse rivaliser avec celle que l'on voit de l'autre côté des frontières depuis cinquante ans, c'est une augmentation de sa population.

BENEDICTION D'UN DRAPEAU A DRUMMONDVILLE

Sur invitation du Club "Les Pieds-Légers", plusieurs centaines de raquetteurs partiront de Montréal dimanche matin, le 22 février prochain pour aller assister à la bénédiction du drapeau à Drummondville. Le voyage s'effectuera à l'aller et au retour par convoi spécial du Chemin de fer national du Canada.

A leur arrivée à Drummondville, les raquetteurs seront reçus par M. le maire Moisan. De la gare ils paraderont jusqu'à l'église où une messe spéciale sera chantée et où aura lieu la bénédiction du drapeau des "Pieds-Légers".

Le midi, le Club offrira au visiteur un banquet qui sera présidé par M. l'avocat J. H. Lalonde, président des "Pieds-Légers". Dans l'après-midi, il y aura sport et jeux divers et le soir grande parade aux flambeaux.

GLANURES

RAFINEMENT.

De "L'Europe Nouvelle" :

Le nouveau ministre de France à Athènes, le comte de Chambrun, est, comme chacun sait, l'arrière-petit-neveu de Lafayette. Populaire en Amérique pour cette raison et pour beaucoup d'autres — personne en France ne connaît mieux les Etats-Unis, personne ne parle l'anglais avec cette pointe inimitable d'accent américain — M. de Chambrun cultive cette popularité avec raffinement. Chargé d'une mission aux Etats-Unis pendant la guerre, il s'arrangea pour arriver à New-York sur le "Lafayette" ; ce qui lui valut un redoublement de succès.

Il vient de partir pour le Pirée sur le "Lamartine". Pure coïncidence sans doute ; mais avec un diplomate, aussi raffiné que M. de Chambrun, on ne sait jamais. Ce qui est certain c'est qu'Alphonse de Lamartine a été, lui aussi, ministre plénipotentiaire de France à Athènes, et que les Athéniens n'en ont pas perdu le souvenir.

UNE ECOLE DE FIANCES.

Les jeunes filles qui prennent un emploi, aussitôt après leur sortie de l'école ne sont pas toujours suffisamment armées pour faire de bonnes épouses. Il leur manque souvent l'éducation ménagère.

On vient d'ouvrir à Vienne une "école de fiancées" pour remédier à cette situation. Les jeunes filles y apprennent leurs devoirs d'épouse, l'hygiène indispensable à la mère et à l'enfant, l'éducation de l'enfant, les rapports sociaux entre la maîtresse de maison et ses domestiques, le rôle de l'épouse en tant que citoyenne, etc. Les cours durent quatre mois.

Après quoi, il ne leur reste plus qu'à trouver un mari. Ce sera peut-être l'objet d'un nouveau cours.

LE BOURREAU AUTRICHIEN OFFRE SES SERVICES A LA POLOGNE.

L'exécuteur des hautes oeuvres en Autriche vient de faire ses offres de service au gouvernement polonais.

Dans sa demande, il déclare "qu'il n'a pas son pareil pour pendre un homme" et que, bien qu'il exerce actuellement en Autriche, il se souvient qu'il est Polonais et désire rentrer dans son pays. Il demande qu'on lui permette de déployer ses talents "au cours d'une exécution d'essai".

Ses conditions sont les suivantes : appointements mensuels égaux à ceux d'un sous-secrétaire d'Etat ; voyage gratuit en première classe, pour se rendre sur le lieu de l'exécution ; une forte garde du corps et le maintien absolu du secret de son nom.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Modifications dans le service des trains de passagers.

Commencant dimanche le 28 septembre. Des changements importants seront faits dans l'horaire de plusieurs trains venant au parant de St-Hyacinthe.

Montréal, laissera St-Hyacinthe à St-Hyacinthe — Montréal.

Train No 33, tous les jours, pour 5.41 a. m.

Train No 37, excepté le dimanche, laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 7.13 a. m., arrivera à Montréal à 8.33.

Train No 41, de Nicolet, excepté le dimanche, laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 9.43 a. m., arrivera à Montréal à 11.05.

Train No 23, laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 2.45 p. m., excepté le dimanche.

Train No 45, pour Montréal à 5.00 p. m., passera tous les jours comme à présent.

Train No 115 pour Montréal, 8.20 p. m. le dimanche seulement, arrivera à Montréal à 9.40.

Train No 11, excepté le dimanche, laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 10.37 a. m., arrivera à Montréal à 11.59 a. m.

Train No 17, tous les jours, dimanche excepté, laissera St-Hyacinthe à 5.20 p. m., arrivera à Montréal à 6.05 p. m.

Train No 130, dimanche excepté et arrivera à Saint-Hyacinthe à 1.30.

Train No 12 excepté le dimanche pour Island Pond, laissera St-Hyacinthe à 5.40 p. m.

Train No 46 pour Québec, tous les jours laissera St-Hyacinthe à 6.03 p. m.

Train No 557 p. m., tous les jours dimanche excepté et arrivera à Montréal à 7.20 p. m.

Montréal St-Hyacinthe à Richmond Portland.

Train No 16, tous les jours dimanche excepté pour Portland, quittera St-Hyacinthe à 10.25 a.

Train No 44, train local, laissera St-Hyacinthe pour Richmond à 9.37 a. m., dimanche excepté.

Il n'y a aucun changement pour les autres trains qui ne sont pas contenus dans cette liste.

Pour plus amples renseignements, veuillez vous adresser à

Train No 38, laissera Montréal à 6.10 p. m. tous les jours excepté le dimanche et arrivera à St-Hyacinthe à 7.35 p. m.

Train No 42 excepté le dimanche, partira de Montréal à 5.20 p. m. et arrivera à St-Hyacinthe à 6.35 p. m.

Train No 24, tous les jours, laissera Montréal à 12.10 p. m., dimanche

E. O. PICARD

Agent pour la ville.

35 Laframboise, Tel. No 304

J. P. Lazure

Chef de gare, Tel. No 85.

ETUDES SOMMAIRES DES SOLS

Restituer au sol les éléments de fertilité qu'on lui a enlevés, par les récoltes, est une des règles primordiales en agriculture. Le cultivateur observateur et prévoyant sait que la production des terres va toujours en diminuant, à mesure qu'on y fait des récoltes, s'il n'y a pas un retour de fumier, ou autre engrais. On sait aussi en général que cet épuisement de la fertilité du sol est encore plus rapide quand on ne suit aucun système régulier de rotation, et cela pour des raisons qui ont déjà été plusieurs fois exposées.

Les plantes puisent la nourriture nécessaire à leur subsistance et

à leur développement à deux sources : l'air et le sol. En conséquence, l'enlèvement de chaque récolte diminue l'approvisionnement alimentaire des plantes dans le sol, en appauvrissant celui-ci proportionnellement. Les éléments ainsi enlevés sont surtout de l'azote, de l'acide phosphorique, de la potasse et de la chaux, qui se trouvent en plus ou moins grande quantité dans la plupart des sols où ils existent sous deux conditions, soit solubles ou facilement utilisables par les plantes, soit insolubles et par suite non utilisables.

Il ne faut pas oublier qu'il n'y a qu'une faible partie de la quantité totale de la nourriture des plantes qui existe sous la forme soluble dans le sol et qui ait, par conséquent, de la valeur. La plus grande partie reste emprisonnée et n'a pas d'utilité immédiate.

L'effet des bonnes méthodes de culture, telles que celles d'un cultivateur qui a adopté un bon système de rotation est de transformer graduellement la nourriture insoluble des plantes en matières solubles ou utilisables. Là où on ne fait aucun effort méthodique pour maintenir la fertilité des terres et où l'on néglige en outre le travail du sol, la faible proportion de la nourriture qui s'y trouve, sous forme soluble, est bientôt épuisée au point qu'on ne peut plus y obtenir des récoltes satisfaisantes. On considère alors très souvent ces terres comme usées et ne pouvant plus produire ; presque toujours ce n'est que la nourriture soluble des plantes qui est épuisée, et la plus grande partie, qui est à l'état insoluble, est encore toute prête à payer de retour une culture intelligente, qui la fera passer graduellement sous une forme assimilable, qui donnera des profits.

L'humus, ou matière végétale, en partie décomposée, qui est le résultat de la décomposition partielle des racines et des autres parties des plantes dans le sol, joue aussi un grand rôle et s'il n'est pas lui-même un aliment direct des plantes, il n'est pas moins un des constituants les plus importants de la fertilité du sol.

L'humus est l'entrepôt et le conservateur naturel de l'azote, qui est l'élément le plus coûteux de tous les éléments des plantes, lorsqu'il faut l'apporter à prix d'argent, sous forme d'engrais de commerce. Quand l'humus abonde dans le sol, il y a aussi un bon approvisionnement d'azote, et on a remarqué que la quantité présente d'humus est le meilleur indice de la teneur du sol en azote organique. On a pareillement remarqué qu'à mesure que l'humus disparaît, l'azote s'en va également.

L'humus fournit la nourriture des microorganismes du sol. Ces derniers, en transformant l'azote organique en nitrate, le rendent assimilable aux plantes. Il contient de plus des quantités très considérables de constituants minéraux de leur nourriture.

L'humus a en plus l'avantage d'augmenter la capacité des sols pour retenir l'humidité, ce qui est une fonction très importante, puisque toute la nourriture des plantes, que fournit le sol, doit être en solution, pour qu'elle puisse être assimilée.

Une autre fonction de l'humus est de régulariser la température du sol, d'empêcher les extrêmes de froid et de chaleur ; il rend, de plus, les sols compacts, plus poreux et plus meubles ; enfin il contribue à diminuer la perte des éléments de fertilité par le lessivage.

On peut dire en résumé que la principale fonction d'un sol est de fournir aux plantes certains éléments pour leur nutrition ; ce sol doit pouvoir retenir suffisamment l'humidité, doit contenir de l'air et doit constituer un support ferme et propre à la végétation des plantes, tout en permettant aux racines d'aller sans empêchement puiser leur nourriture à une bonne profon-

deur.

Les sols varient considérablement, non seulement au point de vue chimique, mais aussi quant à leur texture physique. Les trois types principaux sont : les sables légers, les argiles fortes et les sols tourbeux. Les terres les plus fertiles sont celles qui se composent des trois types, c'est-à-dire où le sable, l'argile et l'humus entrent dans des proportions convenables. Quant c'est le sable qui prédomine, le sol retient moins l'humidité, il est souvent pauvre en éléments nutritifs pour les plantes et il perd facilement, par sa grande perméabilité, une forte proportion de ses constituants les plus précieux. Les argiles fortes, qui en temps de pluies font une boue gluante et qui ensuite en séchant se durissent comme de la brique, se laissent souvent difficilement pénétrer par l'air et par les racines. Elles peuvent bien contenir de grandes quantités de nourriture pour les plantes, mais, en raison de leur texture physique, si peu favorable, cette nourriture n'a relativement que peu de valeur. Les sols tourbeux sont souvent acides (or, l'acidité est nuisible aux plantes) ils manquent de fermeté et de compacité, se dessèchent facilement et sont, presque toujours, pauvres en constituants minéraux.

Léo BROWN, B. S. A.

LA CONSTRUCTION DANS LE QUEBEC.

La Revue du bâtiment, de MacLean, dit qu'elle sera beaucoup plus active en 1925 qu'elle ne l'a été depuis plusieurs années.

Sous ce titre : "Les perspectives dans le Québec en 1925", on dit dans le numéro de février de la "MacLean Building Review" ou Revue du bâtiment de MacLean :

"Il y a toute raison de croire que l'industrie de la construction en notre province, cette année, sera de beaucoup plus active que durant les années précédentes. A en juger par les rapports émis récemment, Montréal et Québec sont deux grandes villes qui, durant 1924, ont montré une augmentation considérable sur les années précédentes. Pour Montréal seulement, les chiffres de 1924 sont de \$30,000,000 ou 30 p. c. plus considérables qu'en 1923. Dans Québec, la construction nouvelle en 1924 fut presque du double supérieure à celle de 1923. D'importantes augmentations ont été également enregistrées dans toutes les autres villes de la province. Il est à remarquer que Montréal eut une année exceptionnellement active en 1924 et est en tête de toutes les autres villes pour le montant des contrats de construction accordés. Suivent quelques-uns des rapports des travaux les plus importants projetés et sur lesquels on commencera le travail au printemps. Moulin à papier, Sillery, \$10,000,000 ; Réservoir et digue en béton, Abitibi, \$2,000,000 ; Digue à Ste-Rose du Dégelé, \$4,000,000 ; Edifice à bureaux de dix étages, Montréal, 1,000,000 ; Hôtel, Sherbrooke, \$750,000 ; Usine d'énergie électrique, Valleyfield, \$750,000 ; Agrandissement à l'usine électrique Grand-Mère, \$600,000 ; Quai, Trois-Rivières, \$500,000 ; Complément d'église, Montréal, \$300,000 ; Entrepôt à Grain, Montréal, 5,000,000 boisseaux ; Maisons de Rapport à Montréal, \$125,000 pièce.

Parmi les importants contrats récemment accordés, signalons : Moulin à papier, Trois-Rivières, \$5,000,000 ; Edifice à Bureaux de dix étages à Montréal, \$1,000,000 ; Moulin à papier, St-Joseph d'Al-

ma, \$2,000,000 ; Ecole, Trois-Rivières, \$200,000 ; Agrandissement de Brasseries, Montréal, \$125,000 ; Voirie, Trois-Rivières, \$65,000."

Ces chiffres, incontestables, ne s'accordent guère avec les prévisions pessimistes, mais trop évidemment intéressées, que nous avons lues quelque part.

A remarquer que cette énumération ne fait pas mention du pont de Montréal, dont la construction n'a été définitivement décidée que ces jours derniers.

Observez aussi que la plupart des travaux énumérés sont de ceux où il entre le plus forte proportion de ciment et d'acier. Or, dans l'industrie, quand l'acier et le ciment vont bien, tout va bien.

FETE NATIONALE DES CANADIENS FRANCAIS

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a lancé par toute la province un grand mouvement, en faveur de la proclamation officielle du 24 juin, fête nationale des Canadiens français, comme jour férié à l'égal des autres fêtes chômées. Elle appuie de toute son influence le projet de loi que M. Ernest Tétreau, député de Dorion, vient de déposer à l'Assemblée Législative de Québec, en faveur de cette fête.

Déjà, nombre de corps publics, de conseils municipaux, de sociétés et associations diverses, de compagnies et de corporations ont adhéré au projet et motivé leur approbation par des résolutions unanimes. Ainsi l'Union des Municipalités de la province de Québec, le Conseil municipal de Montréal, les conseils municipaux des Trois-Rivières, de Grand-Mère, la Chambre de Commerce de Montréal, ont tous voté des ordres du jour favorables au mouvement.

Dans le cas de l'Union des Municipalités, ce sont deux directeurs anglais, M. P.-W. McLagan, maire de Westmount, et M. James Ballantyne, maire de Montréal-Ouest, qui ont proposé et obtenu l'adhésion de l'Union des Municipalités au projet d'une fête officielle, chômée par toute la province, en l'honneur des Canadiens français. Cet acte de courage, donné par nos compatriotes anglais servira à stimuler ceux des nôtres qui n'osent réclamer ce qu'un droit d'héritage nous permet d'exiger pour l'honneur de notre groupe ethnique.

L'appui de l'Union des Municipalités est puissant et précieux puisque l'Union groupe 400 municipalités, lesquelles représentent 82 pour cent de la population totale de la province. L'adhésion du conseil municipal de Montréal est non moins influente, car la métropole absorbe à elle seule les deux cinquièmes de la population de la province de Québec.



LE MEILLEUR GIN

Fabriqué à Berthierville, Qué. sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLAONS:

Gros 42 onces - Prix \$3.80
Moyens 26 " - " 2.55
Petits 10 " - " 1.10

The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited - Montréal

GIN CANADIEN

Melchers CROIX D'OR

DISTILLERIE À BERTHIERVILLE



Il faisait de l'argent sur sa terre



SOUVENT, lorsqu'un cultivateur s'apprête à prendre une retraite bien méritée, l'on entend dire de lui : "Il faisait beaucoup d'argent avec cette terre-là." En réalité, il n'en faisait pas plus que son voisin ; seulement, il en épargnait davantage.

Pour s'enrichir il faut connaître l'art de dépenser et d'économiser. Sans une méthode bien définie, il est rare qu'on arrive à quoi que ce soit. Il ne suffit pas de travailler beaucoup, il faut encore conserver les fruits de son labeur.

Economisez régulièrement. Ouvrez un compte d'épargne portant intérêt.

"La banque où l'on accueille les petits dépôts."

Banque de Montréal

Fondée il y a plus de 100 ans.

L'actif dépasse \$700,000,000

Des sociétés solidement organisées, recrutant des milliers de membres, ont fortement appuyé le projet de loi Tétreau. Ainsi la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada l'a endossé au nom des dizaines de milliers d'ouvriers groupés dans ses syndicats ; elle déclare dans une résolution de son conseil central que tous ses membres approuvent avec empressement ce projet de fête chômée pour le 24 juin, à cause de l'occasion exceptionnelle qui leur sera donnée d'affirmer leur caractère ethnique et leur fierté de race.

De son côté, la Société des Artisans Canadiens-français qui compte 65,000 membres, tous des ouvriers pour la plupart, a donné son appui le plus entier au projet. Des centaines de magasins, d'usines, de fabriques, ont fermé leurs portes, tant en ville qu'à la campagne, le 24 juin, l'an décerné, afin de célébrer comme il convient la fête nationale des Canadiens-français.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal fait appel à tous les concourus et à toutes les influences pour agir avec force auprès de nos législateurs et gagner leur approbation du projet de loi Tétreau, dont voici la teneur :

"Attendu que la province de Québec est le berceau de la civilisation française en Amérique, qu'elle fut toujours, depuis l'époque de la découverte du pays, et qu'elle est encore le foyer des Canadiens français ;

"Attendu que les Canadiens

français, qui y forment l'immense majorité, y jouissent non seulement de la plus large liberté politique, mais avec leurs droits historiques possèdent des droits civils spéciaux et en particulier y gardent leurs propres lois françaises ;

"Attendu que du point de vue de leur collectivité, la dignité requiert que leur fête nationale, la Saint-Jean-Baptiste, dont la date est le 24 juin, soit déclarée jour férié ;

"Attendu qu'ils le demandent depuis longtemps et qu'il est opportun de faire droit à ce désir ;

"A ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit :

10. — Le paragraphe 24 de l'article 36 des Statuts refondus, 1909, est modifié en y insérant, après le mot : "Ascension", dans la deuxième ligne du sous-paragraphe c, les mots : "le 24 juin, fête de la Saint-Jean-Baptiste".

20. — La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

Pour le Foie

Les troubles du foie sont souvent causés par des aliments mal digérés qui surchargent les organes destinés à éliminer les résidus qui s'y forment. Aidez votre estomac à bien digérer sa nourriture en prenant de 15 à 30 gouttes de l'Extrait de Racines connu sous le nom de Sirop Curatif de la Mère Ségel et bientôt vous ne souffrirez plus. N'achetez que l'original.

OHE ! LES BLEUS !

Dans la cour de la caserne du 45e régiment d'artillerie, les bleus arrivés la veille se promènent mélancoliquement, regardant autour d'eux d'un air effaré ; ils sont encore en civils ; les uns, ceux qui viennent de la campagne, ont de grandes blouses bleues, des casquettes de soie noire ; les autres, les citadins, sont vêtus de vestons, de jaquette, mais tous, paysans et bourgeois, sont dépayés ; les mains dans les poches ils errent comme des âmes en peine en attendant l'heure de la soupe, la première qu'ils vont goûter au régiment.

Au deuxième étage du bâtiment B. les musiciens viennent de terminer la répétition ; quelques-uns se mettent à la fenêtre, regardent les bleus dont l'air ahuri les amuse et leur rappelle leur arrivée. Latruffe, le hautbois soliste, deuxième prix de violon du Conservatoire, avise un bleu vêtu d'un veston de drap jaune et coiffé d'un petit chapeau melon, qui ne sait où cacher ses grosses mains rouges.

— Hé, p'sit, le bleu, là ?
Le bleu lève la tête et se découvre poliment.

— Qu'est-ce que vous faites pour le moment ? demande Latruffe.

— Rien, m'sieu.

— Vous n'êtes commandé pour aucun service ?

— Non, m'sieu.

— Eh bien, montez ici, au second, porte à droite ; il y a de l'ouvrage.

Le bleu s'empresse d'obéir.

— D'où êtes-vous, jeune homme ? interroge Latruffe.

— Je suis d'Asay-les-Ronccs, m'sieu.

— Qu'est-ce que vous faisiez chez vous ?

— J'étais chez mes parents, m'sieu ; mon père est maire d'Asay-les-Ronccs.

— Vous êtes le fils du maire ? dit Latruffe, bon métier, ça ; cela ne doit pas être fatigant.

Je suis sûr que l'on ne vous a jamais fait astiquer un fourreau de sabre ?

— Non, m'sieu.

— Je ne sais vraiment pas ce que les instituteurs vous apprennent. Eh bien, vous allez astiquer le mien.

— Je veux bien, m'sieu.

— Assoyez-vous sur ce banc ; voici de la brique et des chiffons.

Latruffe prend la position militaire et, récite une théorie fantaisiste sur le ton du commandement.

— Garde à vô !

Pour astiquer le fourreau de sabre, le canonnier prend délicatement la brique entre le pouce et l'index de la main droite et la réduit en poudre impalpable.

Le bleu casse la brique.

— Très bien. Ecoutez d'abord la théorie.

Au commandement : Préparez-vous à astiquer ! le canonnier saisit le chiffon entre le pouce et deux doigts de la main gauche, le passe dans la main droite, le trempe dans la brique pilée, le repasse dans la main gauche et marque un temps d'arrêt. Au commandement : Astiquez ! le canonnier fixe perpendiculairement le fourreau de sabre

entre ses genoux et maintient la pointe à égale distance des basanes de son pantalon et frotte vigoureusement.

Attention ; exécutez le mouvement.

Préparez-vous à astiquer !

— Le bleu se rappelle tant bien que mal la théorie de Latruffe et obéit.

— Astiquez ! commande Latruffe.

Le bleu frotte le fourreau si bien et si longtemps qu'il devient luisant comme un miroir.

Quant il a fini, Latruffe en passe une inspection minutieuse.

— Très bien, jeune homme, dit-il vous avez des dispositions ; voici huit autres fourreaux que vous allez astiquer avant d'aller déjeuner, cela vous donnera de l'appétit.

Latruffe remet au bleu des sabres appartenant à des camarades.

Le bleu retire son veston, son gilet, et se met bravement à l'ouvrage, encouragé par Latruffe qui le complimente.

Le bleu est en nage, la sueur coule sur son front.

— Je suis content de vous, lui dit Latruffe. Savez-vous ce que vous devriez faire ?

Vous devriez entrer dans la musique.

Mais .. m'sieu .. c'est que ..

— Quoi ?

— Je ne la connais pas la musique.

— Cela ne fait rien ; il y a justement un emploi vacant, le portebannière vient d'être renvoyé dans ses foyers ; voulez-vous le remplacer ?

— Je ne demande pas mieux, m'sieu.

— C'est une bonne place ; vous serez exempt de tout service.

— Qu'est-ce qu'il y a à faire ? interroge le bleu dont les yeux s'illuminent.

— Il n'y a qu'à la porter ; elle n'est pas très lourde et vous êtes vigoureux.

— Oh ! je la porterai bien m'sieu. Est-ce qu'on la sort souvent ?

— Seulement les jours de grande cérémonie. En plus, vous serez chargé de son entretien. Une fois qu'elle est astiquée, il y en a pour longtemps.

— Je vous remercie beaucoup de vot' bonté, m'sieu.

— La place est très courue, ajoute Latruffe, mais je vous recommanderai au chef.

— M'sieu, dit le bleu d'un air embarrassé, si vous vouliez accepter ... me faire le plaisir ... enfin me faire celui de venir déjeuner avec moi à la cantine.

— Mes camarades et moi, dit Latruffe en désignant deux musiciens qui dissimulaient à grand'peine une forte envie de rire, nous n'avons pas l'habitude d'accepter quoi que ce soit de nos inférieurs ; pour cette fois, cependant, nous voulons bien faire une exception en votre faveur.

Consentez-vous, messieurs ?

— Je ne sais pas si nous devons, dit un des musiciens.

— Vous me feriez bien plaisir, messieurs, dit le bleu.

Après quelques façons, ces messieurs se décident ; tous trois accompagnent à la cantine le bleu, enchanté d'avoir trouvé un protecteur. Il paye à déjeuner et offre du vin bouché à un franc vingt-cinq, le meilleur que possède le cantinier.

EN VENTE A NOTRE BUREAU

DIVERSES FORMULES A L'USAGE des AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS.

Pancartes de tous Genres SUR PAPIER ET SUR CARTON

Feuilles de Rôles, Blancs de Liste Electorale et Autres Formules pour Rayer ou Ajouter les Noms de la liste Electorale

En se séparant, Latruffe renouvelle au bleu ses promesses.

— Venez dans quelques jours trouver le chef ; venez pendant la répétition ; à ce moment il est toujours de bonne humeur.

Quelques jours se passent, les musiciens sont à la répétition ; ils étudient une fantaisie tirée du *Vaisseau fantôme* de Wagner ; cela ne marche pas du tout.

Le chef exhale sa mauvaise humeur.

— Tas de chenapans, dit-il en battant la mesure avec rage, qu'est-ce qu'ils ont aujourd'hui ? Ils ont donc tous fait la noce, hier ? Ils sont mous comme des chiques ! Je vous en flanquerai des permissions de la nuit ; consignés jusqu'à perpète.

Attaquez-moi cela plus vigoureusement. Ecoutez-moi ce piston ?

On dirait un veau qui beugle.

Recommençons.

Arrêtez ! Arrêtez ! s'écrie le chef furieux. Qui est ce porc malade qui a lâché un sol dièze ? C'est le hautbois, c'est Latruffe ! Un prix du Conservatoire qui vous fiche des sols dièze en ré ! Je t'en donnerai des prix de violon. A partir de demain, tu prendras la contrebasse.

— Je n'ai pas l'embouchure, murmure Latruffe.

— Je m'en moque ! dit le chef. Recommençons.

On entend frapper à la porte.

— Entrez ! crie le chef étonné. C'est le bleu que l'on vient d'habiller qui entre.

— Qu'est-ce que c'est que cet enfant de guenon qui se permet de venir me déranger pendant la répétition ? demande le chef.

Le bleu, interloqué balbutie.

— M'sieu .. je viens pour ... on a dû vous dire ..

— Qu'est-ce que tu veux ? Vite, je n'ai pas de temps à perdre.

— Je viens pour la bannière .. Si s'était un effet de vot'bonté, je voudrais porter la bannière.

— Porter la bannière ! s'écrie le chef lui courant dessus en brandissant son bâton. Je vais t'apprendre à faire le loustic, triple chameau ! rôssard !

Le bleu s'enfuit, éperdu, poursuivi par le chef, pendant que les musiciens, pris d'un fou rire, se roulettent.

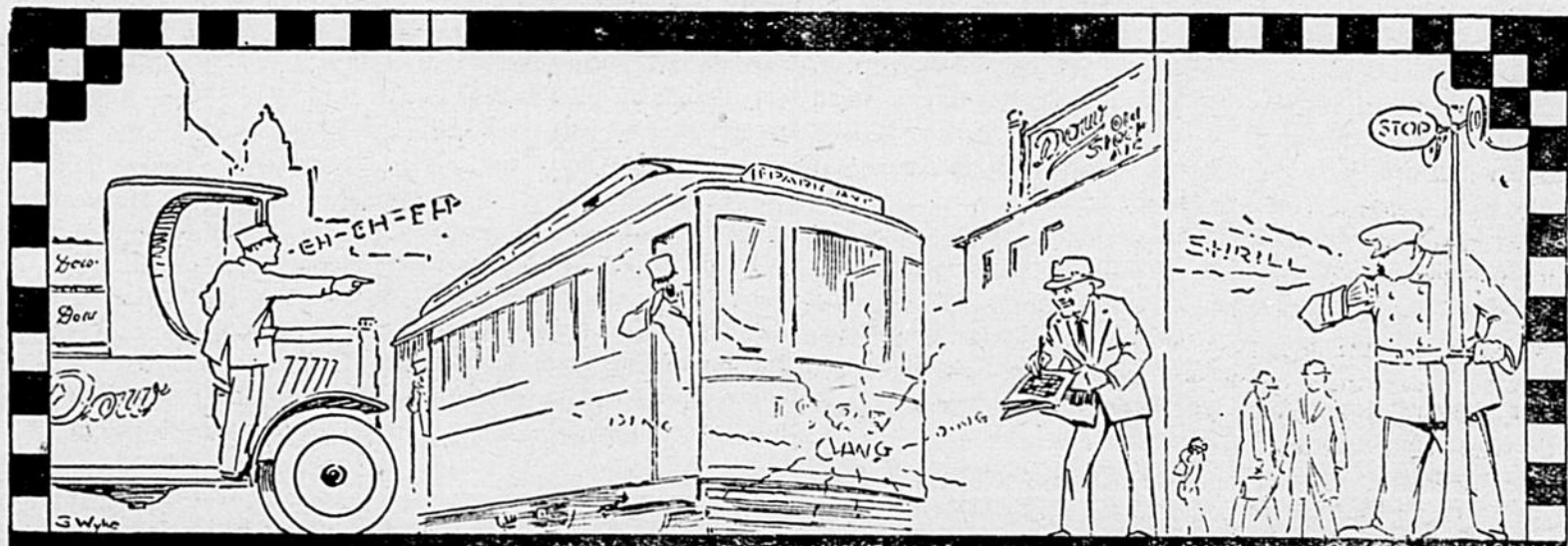
LA DANSE DE SAINT-GUY

Se manifeste par une contraction des muscles du visage et des membres

La chorée, ou comme elle est plus généralement connue la danse de Saint-Guy, est une maladie qui attaque ordinairement les jeunes enfants, bien que les personnes plus âgées peuvent en être aussi affligées. Les symptômes les plus ordinaires sont une contraction des muscles du visage et des membres. A mesure que la maladie augmente, la contraction prend la forme de spasmes, dans lesquels le mouvement rapide peut être limité à la tête ou tous les membres peuvent être affectés. Souvent le malade est incapable de garder quelque chose dans ses mains ou de marcher d'un pas ferme. Dans les cas plus graves, l'usage de la parole souvent est affecté. La maladie est due à la faiblesse des nerfs et le soulagement vient par une provision de sang riche, qui nourrit et renforce les nerfs. Les Pilules Roses du Dr Williams ont remporté les plus grands succès en atteignant ce mal par leur effet spécifique sur le sang, qu'elles enrichissent et purifient. L'exemple suivant montre ce que les Pilules Roses du Dr Williams peuvent faire dans cette maladie, Mme S. E. Makins, Parry Harbor, Ont., dit : "Quand j'étais jeune fille je souffris beaucoup de la danse de Saint-Guy. Mes parents essayèrent plusieurs remèdes mais sans succès. Je devenais de plus en plus malade et pouvais à peine marcher sans tomber. Je dus quitter l'école et n'avais plus de contrôle sur mes nerfs ni mes actions. Finalement une voisine me conseilla d'employer des Pilules Roses du Dr Williams et l'emploi de ces pilules pendant une couple de mois, me remit en santé et n'eut plus d'attaque de cette maladie depuis. J'ai cependant pris les pilules à différentes époques, quand je me sentais pas bien et ai trouvé qu'elles étaient ce que vous prétendez, si on en fait un loyal essai."

Vous pouvez vous procurer des Pilules Roses du Dr Williams chez tout marchand de remèdes ou par la poste à 50 cents la boîte de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

Eugène Fourrier.



Réglez vos Problèmes avec une bouteille de

DOW

Old Stock Ale

Mûrie à point

SOLUTION DU DERNIER CASSE-TETE

E	X	T	E	R	M	I	N	A	T	E	U	R
A	N	E	F	I	A	R	T					
O	S	A	N	L	E	A						
L	T	A	E	E	N							
D	O	E	V		L							
O	C	S	E	P	A	V						
R	O	C	K	I	N	G	H	A	M	-	N	E

HORIZONTAL

1. Marchandise non emballée
4. L'expression d'un bruit
7. Métal
8. Etat de noblesse
9. Du verbe rire
11. Animal rongeur
13. Ancien langage
14. Temps du verbe avoir
16. Chose courbée en arc
17. Murle à point
18. Minéral blanc
21. Dérivé de l'orge
25. Salutation
28. Action de nier
29. Pronom féminin
30. Contraire de vide
32. Conjonction
33. Partie du couteau
34. Pronom possessif

2. Mesure de temps
3. Chose pour le cou
4. Pour ouvrir
5. Abréviation légale
6. Race d'indiens
9. Partie du veau
10. Montréal en est une
12. Pronom
13. Pronom indéfini
15. Prime par la force et par la qualité
18. Amas ou monceau
19. Contraire d'en amont
20. Article
22. Plus qu'un mois
23. Roi des animaux
24. Troisième
26. Dow Old Stock
27. Pour se coucher
30. Après-midi
31. Négation

	1		2	3		4	5		6		
7			8						9	10	
11		12							13		
14						15			16		
						17					
18	19	20						21	22	23	24
25					26		27		28		
29					30			31		32	
					33						
											34

PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITE

NOTES LOCALES

ETAT CIVIL.

Cathédrale

Baptêmes

Le 16 février. — Marie, Blanche, Denise, fille de Joseph Goyette et de Béatrice Desrosiers, de cette paroisse. Parrain et marraine Robert Robidoux, cousin de l'enfant, et Anita Goyette, sœur de l'enfant.

Le 18 février. — Joseph, Omer, Raoul, fils de Joseph Bernier et de Blanche Daudelin, de cette paroisse. Parrain et marraine Omer Bernier et Berthe Demers.

Mariages

Le 16 février. — Entre Victor Guérin, menuisier, domicilié en cette paroisse, fils de Hormidas Guérin et de Adélaïde Chartier, de cette paroisse et Yvonne St-Germain, fille de Joseph St-Germain et de Dora Morin aussi de cette paroisse.

Le 17 février. — Entre Joseph Cournoyer, domicilié à Saint-Jude, veuf de Rose Anna Bernier et Marie Victoria Hamel, domiciliée en cette paroisse, fille de feu Césaire Hamel et de H. Hamel, aussi de cette paroisse.

Sépultures.

Le 14 février. — Emelda Blouin, épouse de feu R. Guertin, décédée à l'Hôtel-Dieu de cette ville, à l'âge de 70 ans.

Le 14 février. — Herminie Arcaud, veuve de Joseph Flibotte, décédée en la paroisse de St-André, Acton-Vale, à l'âge de 94 ans.

Le 18 février. — Joseph Gérard Hamel, fils de Ernest Hamel et de Irène Beauregard, décédé à l'âge de 3 ans.

Le 18 février. — Jean-Louis Laflamme, fils de Ernest Laflamme et de Yvonne Langelier, décédé à l'âge de 2 mois.

Le 19 février. — Marie-Louise Delisle épouse de Joseph Lussier, décédée à l'âge de 72 ans.

EN DERNIERE PAGE.

Nous attirons votre attention et vous prions de voir en dernière page, l'annonce de l'Ecole Commerciale Pratique Côté.

L'illustration et les matières à lire devraient intéresser au plus haut point tous nos lecteurs, principalement ceux qui ont vu naître et grandir, et cela en si peu de temps, l'E. C. P. C. qui est aujourd'hui l'une des plus importantes et des plus considérables de notre province.

M. Donat Côté, l'habile directeur de cette école a su grouper des professeurs compétents, spécialistes, dans les différents cours qui se donnent. Notons aussi que l'outillage, et l'installation, surtout depuis les dernières améliorations faites à l'école, sont de tout premier ordre ; et par conséquent de nature à inviter un très grand nombre d'élèves.

Les cours qui se donnent sont sérieux, solides, et de nature à assurer le succès de ceux qui les suivent, c'est pourquoi nous encourageons l'élève à s'inscrire à l'E. C. P. C.

MARIAGE INDISSOLUBLE.

Dimanche dernier, dans la salle Notre-Dame, M. l'abbé H. Morin, professeur au séminaire de cette ville, a donné devant MM. les voyageurs de Commerce Catholiques, cercle de St-Hyacinthe, une fort intéressante conférence sur "L'Indissolubilité du mariage".

CAUSE REMISE.

Une cause de La Commission des Liqueurs contre M. Honoré Robert, qui devait venir mercredi de cette semaine, a dû être remise au 13 mars prochain, à cause de la maladie d'un témoin essentiel à la défense.

FEU.

Samedi dernier, une grange appartenant à M. Joseph Cordeau, cultivateur du Petit Rang St-François, dans la paroisse de St-Pie, a été complètement détruite par un incendie. M. Cordeau perd environ 25 têtes de bétail, ses instruments d'agriculture etc. On estime les dommages à quatre ou cinq mille piastres.

ANNIVERSAIRE.

Il y a eu 19 ans, le 15 de ce mois, S. G. Mgr A. X. Bernard, était consacré évêque de Saint-Hyacinthe, par S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal.

RAQUETTE.

Il y aura 41 ans dimanche, nous avions de grandes courses de raquettes, au Parc Dessaulles, entre le club de St-Hyacinthe, et les clubs "Voitigeur" et "Trappeur", de Montréal. Agissaient comme juges : J. Nault, H. J. Doherty, V. B. Sicotte, Romuald St-Jacques et Odilon Desmarais. M. Eugène Sicotte agissait comme secrétaire

PONT BARSALOU.

Le Pont Barsalou est parti, il y a 42 ans, et, l'année suivante, les actionnaires se déclarant incapables de la reconstruire, feu M. L. F. Morison a fait une assemblée des gens du côté sud de la rivière et leur a dit : si vous voulez vous mettre tous ensemble et me prêter \$4.000, je vais reconstruire le pont. Cela n'a pris que peu de temps pour trouver le montant, et le pont a été reconstruit au coût de \$7.000, au cours de l'année suivante.

PREMIERE MESSE.

M. l'abbé Léon Laporte a dit sa première messe, ces jours derniers dans la chapelle du Précieux-sang de cette ville. Nous comprenons que le nouveau prêtre ira exercer le ministère dans l'Etat de New-York.

SOUPER-CAUSERIE.

Le deuxième souper causerie annuel, sous les auspices de l'Association des Marchands du Canada, succursale de St-Hyacinthe, aura lieu dimanche prochain au soir, 22 février, à l'Hôtel Ottawa.

Le conférencier sera M. le juge Amédée Monet, de Montréal. Le sujet qu'il traitera n'est pas encore connu, mais chose certaine, c'est que l'auditoire sera vivement intéressé.

M. J. E. Sansregret, leader du conseil de ville de Montréal, et président provincial de l'association, adressera aussi la parole.

IL VOLE UNE MONTRE.

Un nommé Ernest Vallières, disant venir de Sherbrooke, a été arrêté à Acton Vale, par l'huissier Edouard Provost sur accusation d'avoir volé une montre et différents bijoux appartenant à Mlle Rose Cordeau, à l'Hôtel de M. Michel Côté. Il a comparu devant le

juge de Paix J. A. Fontaine, qui a fait une enquête préliminaire, et qui a condamné l'accusé à subir son procès au prochain terme des assises. Vallières a été conduit à la prison commune de ce district, hier soir. Il dit qu'il veut opter immédiatement pour un procès devant le Magistrat de district, sans l'intervention d'un jury.

ALARME.

La nuit dernière, les pompiers ont été appelés pour un feu de cheminée, chez M. Napoléon Bessette, rue Mondor. Il y a peu de dommages.

CHANGEMENT DE LOCAL.

MM. Cusson et Cusson, marchands, viennent de louer de M. J. E. Lanoix, le local qui, jusqu'ici, était occupé par la Pharmacie Collette coin des rues Cascades et Ste-Anne.

UNE EXCURSION.

Notre vaillant club de raquettes, "L'Infatigable" va à Drummondville, dimanche prochain, sur invitation du club de raquettes de l'endroit : "Pieds Légers" ; le club fera alors, bénir son drapeau de la façon la plus solennelle. Nous comprenons que n'importe qui ne faisant pas partie de L'Infatigable, est admis à faire le voyage.

PERSONNEL.

Mme Fraser, de Montréal, et Mme Bindoff, de McMasterville, étaient à St-Hyacinthe, hier.

MM. Chas W. Tartre, de Lewiston Me, fils de feu le Sénateur J. B. E. Tartre, en son vivant, de Augusta Me, et M. Adrien P. Provost, aussi de Lewiston, étaient de passage ici, ces jours derniers, en route pour Montréal, où ils doivent prendre une semaine de vacances.

M. Harry Bernard, journaliste, est allé passer quelques jours de repos chez ses parents, à Boston, au commencement de la semaine. Il rapporte les meilleures nouvelles de son père, M. Horace Bernard, notre ancien concitoyen, ainsi que de toute la famille.

EN CHARGE D'UNE CURE.

Depuis le départ du Rév. M. C. E. Lafontaine, curé de St-Joseph d'Yamaska, pour un voyage en Europe et en Terre Sainte, c'est le Rév. M. P. A. St-Pierre, prêtre retiré, qui a charge de la paroisse.

TERME CRIMINEL.

C'est sans doute par une erreur involontaire, que certains journaux de Montréal ont annoncé un terme criminel au commencement de mars, pour St-Hyacinthe. Il n'en est rien.

Il est vrai que la Cour Criminelle s'ouvrira, le 2 mars, comme s'il y avait terme, mais il n'y aura pas de jurés, et nulle cause ne sera entendue.

Les accusés renouvelleront leurs cautionnements, et la Cour entendra les petits incidents qui pourraient se présenter.

HEUREUX VOYAGE A TOUS.

S. G. Mgr F. Zoel Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, M. le Chanoine P. S. Desramleau, Chancelier à l'évêché de cette ville, M. le Chanoine Edmond Decelles, cu-

ré de Farnham ; M. l'abbé C. H. Lafontaine, curé de St-Joseph d'Yamaska ; M. l'abbé E. H. Messier, curé de St-Hugues ; M. l'abbé E. H. Tétrault, curé de Sorel ; M. l'abbé Lafond, professeur au séminaire de cette ville, et M. Samuel Casavant, facteur d'orgues, ont laissé notre ville dimanche soir à 5 hrs 30 pour Montréal, où ils doivent s'embarquer, dans la soirée, à bord du train appelé "Washingtonian", du C. N. R. en destination de New-York.

Ils se sont embarqués mardi, à bord du "Patria" de la Ligne Fabre, pour se rendre à Naples.

De là, ils iront à Rome, puis en Terre Sainte.

Leur absence durera quelques mois.

Plusieurs centaines de personnes étaient à la gare de cette ville, pour leur souhaiter bon voyage.

PERSONNEL.

Mlle Cécile E. Bouchard, nous a quitté lundi de cette semaine à destination de Québec, où elle passera la semaine. Elle s'est enregistrée au Château.

BEAU MONUMENT.

Ceux qui aiment à voir une jolie pièce de sculpture devraient se rendre de suite à l'atelier de M. Henri Brodeur, marbrier, rue Girouard.

Ils pourraient admirer là, le monument commandé par le Rév. Georges Alfred de Jordy de Cabanac, prêtre et qui doit être érigé ces jours-ci dans le cimetière du village de St-Pie.

Le monument, qui reposera sur une base en ciment de deux ou trois pieds au-dessus de terre a été taillé dans du granit de Stanstead. Il mesure environ 6 pieds de hauteur, 4 de largeur et 18 pouces d'épaisseur.

Sur une des faces de ce morceau de granit, que l'on a laissé presque à l'état naturel, le sculpteur a fait une excavation d'un pouce de profondeur environ sur à peu près 4 pieds de hauteur et 2 pieds de largeur.

Dans cette excavation, il a assujéti une plaque en bronze d'une grande beauté, sur laquelle sont faites en lettres d'or, et repoussées les inscriptions suivantes :

A la pieuse et vénérée mémoire de deux nobles officiers des troupes de la marine nautiques de Carcassonne, venus au Canada, en 1685, pour le service du Roi de France.

Louis le Grand, et la défense de la Colonie naissante

Joseph de Jordy de Cabanac né en 1661 et inhumé dans l'église de Chambly le 28 avril 1713 et de son épouse, Madeleine Pezard de la Touche.

François Moreau de Jordy de Cabanac

Chevalier de l'Ordre militaire de St-Louis, né en 1666, inhumé dans l'église des Trois-Rivières, le 16 février 1726, et de son épouse, Louise Catherine Robineau, de Portneuf, et de ses fils.

Pierre François Seigneur des Iles Bouchard en 1710 et 1778

Charles René de Villebon naufragé de 'L'Auguste' 1715-1761 Afin que ne périssent ni leurs noms, ni le souvenir de leurs descendants spécialement ceux qui reposent en ce lieu, mes aimés parents : Timothée de Jordy 1817-1882, Marie-Louise Jacques 1825-1902. Osias de Jordy 1861-1917, Jeanne de Jordy 1902-1920 ce monument funèbre a été érigé. George Alfred de Jordy de Cabanac — Prêtre.

PETITE MAJORITE, MAIS ELU.

Lundi matin le 16, l'Honorable Juge Cousineau a procédé au décompte des votes donnés à l'élection tenue pour la Mairie, dans le ville de Marieville, le 2 février courant.

L'honorable Rodolphe Monty représentait le candidat J. A. Ouellette et Mc Jean Perron représentait le candidat J. E. Robert.

M. Napoléon Théberge officier rapporteur et Georges Gaudreau, secrétaire de l'élection étaient aussi présents, de même que les deux candidats.

Dans le Poll No. 1, le juge a trouvé 54 bulletins en faveur du candidat Ouellette et 55 en faveur du candidat Robert.

Dans le Poll No. 2, il a trouvé 52 bulletins en faveur du candidat Ouellette et 37 en faveur du candidat Robert.

Dans le Poll No. 3, il a trouvé 66 votes en faveur du candidat Ouellette et 78 en faveur du candidat Robert ; faisant, comme récapitulation : 172 en faveur du candidat Ouellette et 170 en faveur du candidat Robert ; en sorte que la position n'a pas été changée, et le requérant, M. Gélinau, est condamné à payer les frais.

LE HOCKEY.

Malgré la haute température, on est parvenu quand même à faire de la glace, malheureusement elle était loin d'être bonne ; tout de même notre club a reçu la visite du Lennoxville, qui a été battu par un score de 3 à 1. Ces derniers sont de bons joueurs, car on nous informe qu'ils ont déjà battu des clubs tels que le Farnham, le Granby, etc., mais en face de nos joueurs du St-Hyacinthe, ils ont dû plier bagage et s'en retourner avec leur petit bonheur, le fait est que notre club n'a pas été vaincu depuis le commencement de la saison.

La partie fut des plus contestées elle fut aussi exempte de toute brutalité et, pas une seule punition ne fut imposée au cours de cette rencontre, qui a eu lieu mercredi soir, au lieu habituel.

BELLE SOIREE.

Hier soir, 19 courant, à 8 heures p. m., M. H. Desterrins, de Montréal, a donné chez MM. les Membres du Club Maskoutain, une conférence sur Napoléon 1er, laquelle a été très goûtée, s'il faut en juger par les nombreux applaudissements.

M. Desterrins a également donné d'intéressantes déclamations. Il a été présenté par M. Aimé Amyot, président du Club.

MASCARADE.

Nous donnons ci-dessous, la liste des généreux souscripteurs lors de la mascarade qui a eu lieu il y a quelque temps à la patinoire Corona de notre ville :

MM. Hon. Sénateur Dessaulles, René Morin, M. P., T. D. Bouchard, M. P. P. et maire, Dr J. N. Paul Fournier, Jos. Godbout, échevin, Dr A. Bédard, Henri Morin, N. P., Fontaine et Chagnon,

Louis Lussier, C. R., Protonotaire H. A. Beauregard, E. O. Picard, J. B. Bousquet, J. E. Morier, D. A. A. Lefebvre, Frs. Jetté, V. J. Mongeau, échevin J. L. Guillet, Duckett et Duckett, Dr J. H. Pagé, Magloire Côté, Duclou et Payan, Dr Rod. Philie, A. A. Côté, Dr H. Breton, Dr O. Desmarais, Dr J. A. Viger, F. Bartels, Albert Jodoin, T. A. St-Germain, Ed. Leblanc, Horace St-Germain, R. Alix, E. Gosselin, Jos. Fontaine, Dr J. E. Turcotte, J. N. Daudelin, H. Beau regard, V. Charron, W. Delage, A. Jeannotte, M. J. Deserey, A. Lacroix, P. Ethier, O. Larivière, H. Letourneau, T. Martin, J. H. Daniel, J. A. Lemay, J. A. Vincent, J. H. E. Brodeur, Jos. Berthiaume, L. A. Breton, J. D. Morin, Paul Lanctot, Léo Dubois, B. L. Westter, G. Fourioz, Lalime et Cadorette, Rémi Daigle, W. Barbeau, J. G. Dolbec, Maison Bernard, W. E. Boucher, D. Lapointe, R. Boulay, J. A. Boisvert, F. Bolduc, N. Leblanc, R. Hogue, U. Lareau, N. Gosselin, H. Messier et Fils, Hérard et Frère, H. Robert, Ecole de Musique, H. Ledue, N. Gobeille, Jos. Millette, Hôtel Union, J. O. Dupras, W. Philie, A. Vigneau, U. Ruet, H. Ledue, F. Nolin, J. H. Rainville, St-Jean et Frère, J. A. Brodeur, G. Morin et Cie, J. H. Barré, Victor Hébert, échevin, A. Séguin, A. Cusson, Eug. Flibotte, E. Marcotte, Albany Philie, Grand Hôtel, Sansoucy et Larivière, F. W. Woolworth, H. Laflamme, P. Ravenelle, N. G. Ledue, V. Caouette, W. A. Brodeur, J. A. Boulay, C. Forget, A. Lusignat, J. B. St-Pierre, Elz. St-Onge, D. Rodier, L. Bourgeois et Cie, Hubert et Dupont, Arthur Brodeur, A. Frappier, M. O. David et Cie, P. Nassif, La Victoire Shoe, Emile Solis, Ostiguy et Cie, H. Robinson, R. C. Ledoux, Hôtel Ottawa, Arthur Ledoux, Emile Scelis, Emile Bouchard, E. L. Desautels, J. C. Paré, Aux Nouveautés, Bergeron et Sicotte, E. H. Richer et Fils, F. Daoust, Théo. Phénix, E. Chartier, W. Mongeon, H. Godbout, E. Lafrance, J. Armand Guillerie, G. L. Proulx, J. L. St-Germain, J. E. Tupper, C. Sicotte, D. Gagnon, Southern Canada Power Company Limited, Courtemanche et Phaneuf, Bergeron et Sicotte, A. Lassonde, P. T. Légaré, A. Boudreau, Jos. Souaid, Jos. Dufour, Au Bon Marché, Ed. Bernier, Orsali et Cie, Langevin et Fils, etc.

FUNERAILLES DE MME JOS. FLIBOTTE.

Les funérailles de Mme Jos. Flibotte de cette ville ont eu lieu à Acton-Vale samedi dernier au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

La dépouille mortelle a été transportée à St-Hyacinthe où eut lieu la sépulture dans le terrain de la famille.

Le deuil était conduit par ses fils : Rodolphe et Henry, son gendre, M. O. Vadnais d'Acton-Vale, ses neveux : Arthur, Joseph, Stanislas, Romuald et Eugène Flibotte, Eugène, Emile et Gaston Lemoine.

Une très belle couronne de fleurs fut offerte par les hôteliers de St-Hyacinthe. Nombreux furent les tributs floraux, offrandes de messes, etc., reçus par la famille éprouvée.

Nos sympathies.

Painkiller
EN HIVER

LE MEILLEUR LIMENT POUR LES
ENCULURES **ENTORSES**
MEURTRISSURES **MAUX DE GORGE**

LE PERRY DAVIS PAINKILLER EST LE SEUL AUTHENTIQUE.

Plus populaire de jour en jour

La demande toujours croissante par les buveurs de thé pour le

"SALADA"

provoque l'excellence de ce mélange délicieux.

NOCES D'ARGENT.

Au calendrier de 1925 le 31 janvier était une heureuse date pour M. et Mme Wilfrid Tanguay: celui de la célébration de leurs noces d'argent. A cette occasion de nombreux amis se réunissaient à la demeure de M. Tanguay (5 rue Tellier) pour fêter ce 25ème anniversaire.

Une adresse fut lue par M. Eugène Tellier ami des jubilaires, une coutellerie en argent, insérée dans un coffret de maroquin fut offerte ainsi que plusieurs pièces de monnaie. M. Tanguay que la reconnaissance avait rendu éloquent remercia ses amis en des termes tout à fait choisis.

Chacun mit ensuite du sien pour donner à cette fête de famille un cachet tout à fait particulier de gaieté; il y eût musique, chant, déclamation, danse et parties de cartes. A minuit un copieux réveillon fut servi; avant le repas chacun des principaux convives y fit son discours.

Ceux qui, par leur présence, ou autrement ont contribué à donner du grandiose à cette fête étaient: MM. Laurent, Lucien, Maurice, Jean - René, Gérard enfants de M. et Mme Tanguay; MM. A. T. Charron, Léon Galipeault, Lorenzo Hamelin, Léon Tourehot, J. A. Bois, Eugène Tellier, Oscar Pothier, Victor Charron, Lionel Beaudet, Paul Richer, Gaston Nichols, Ernest Nichols, Paul Nichols, Ernest Daignault, Gaston St-Pierre, Adrien Girard, Georges Nadeau, Mlle Marguerite Beauvois, Mlle Sarah Payette, M. et Mme Joseph Dansereau, M. et Mme J. E. Lambert, M. et Mme Stanislas Ménard. Aux dignes jubilaires nous souhaitons bien des années de bonheur.

:o:

BELLE VENTE.

M. Aimé Amyot, manufacturier de cette ville, vient de vendre à M. le Dr J. E. A. Collette, la partie de son immeuble de la rue St-Antoine occupée par la Cie J. A. et M. Côté, et qui avait été bâtie par feu M. Alfred Lapalme. Nous comprenons que M. Amyot restera locataire du deuxième étage pendant trois ans et que le prix de vente est de \$10,000.00.

:o:

REMERCIEMENTS.

La famille J. O. Beaugard remercie bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion de leur deuil.

:o:

BONNE NOUVELLE.

Les artistes de la Troupe de Comédie Française, qui joue actuellement à l'Orpheum de Montréal, viendra donner une représentation vendredi soir prochain le 27 février, au théâtre Corona. Ils joueront la fameuse pièce d'Adolphe Brisson intitulée "LE DEPUTE DE BOMBIGNAC", comédie en trois actes.

"Le Député de Bombignac" est connu du public en général et nul doute qu'il fera salle comble ici.

La pièce est honnête et saine; c'est l'histoire d'un candidat à qui l'on offre de se présenter dans une circonscription éloignée. Préférant rester à Paris où il trouve la vie bonne, il se fait remplacer par son secrétaire qui prend son nom et qui réussit à se faire élire, mais en émettant des idées républicaines tout à fait contraire à ses propres idées. Le faux candidat joint même la galanterie à la politique, et déclare son amour à une jeune fille de l'endroit sous son nom d'emprunt. Les complications qui s'ensuivent permettent à l'auteur des situations vraiment drôles. A un moment de la pièce tout semble embrouillé mais l'auteur a su terminer cet embroglio, d'une manière qui plaît énormément.

Parmi les artistes qui forment la troupe, mentionnons Mme Bordes, Mlle d'Herblay, Mlle Gineva, Mlle Lapeyre; MM. LeMarchand, de la Comédie Française et de l'Odéon de Paris, grand premier rôle et directeur-artistique, Charles Gerval, de St-Jean, De Vallières, etc. En un mot, tous les mêmes artistes qui ont donné comme début à Montréal la comédie "La Fleur d'Oranger", qui a conquis d'emblée la sympathie de son public grâce à la valeur des artistes.

Comme la représentation aura lieu un vendredi soir et que les magasins sont ouverts, afin de permettre aux marchands et à leurs employés d'assister au spectacle, l'ouverture du rideau n'aura lieu qu'à 9 heures moins quart. On nous assure qu'à 11 hrs et quart le plus tard tout sera fini.

Le prix d'admission est plus que raisonnable, il est moindre que celui de Montréal pour le même spectacle. Les sièges de l'orchestre seront tous à \$1.00 ainsi que les deux premières rangées du balcon, les autres rangées seront à 75 sous et l'amphithéâtre à 50 cts.

L'organisateur M. J.-Armand Guillerie, qui a fait venir dernièrement la Troupe de la Porte St-Martin, dans L'Aiglon, a pris ses précautions pour que le public ne soit pas désappointé.

Les billets et le plan de la salle sont actuellement au magasin Aux Nouveautés, 217 1/2 rue Cascades, Tél. 690, le soir 645 f., où on peut réserver ses billets dès maintenant. Les billets réservés par téléphone devront être payés au moins trois jours avant la représentation.

:o:

LES PREVOYANTS DU CANADA.

Conseils de Surveillance

L'assemblée triennale des sociétaires des Prévoyants du Canada, a été tenue la semaine dernière sous la présidence de Monsieur J. A. Déglise. Cette assemblée a lieu tous les trois ans pour élire les membres du Conseil de Surveillance. L'élection a donné le résultat suivant: Roméo Langlais, Avocat, Président; J. Arthur Marier, Vice-Président, de Marier et Tremblay; Québec; Alfred Savard, Secrétaire, Avocat, Québec; Denis Chevalier, Industriel, Montréal; L'Abbé Léon

Verschelden, Aumônier, Montréal; Rodolphe Marcotte, Agent d'Assurance, St-Georges-de-Beauce; Chs. Delagrave, N. P., secrétaire du Comité des Bills Privés d'Assemblée Législative, Québec. Au début de la réunion, M. Roméo Langlais, dans un joli petit discours, fait le rapport des activités du Conseil pendant le dernier terme. Tous les trois mois les membres du Conseil se réunissent, ils prennent connaissance des états d'affaires, et se rendent compte par eux-mêmes de l'existence et de la qualité des valeurs qui sont conservées dans les voûtes de sûreté.

Le gérant-général, M. Antoni Lesage, relate quelques faits importants survenus dans le monde des prévoyants, au cours de l'année dernière. A Bruxelles, au mois d'avril, la première rente payée par la Belgique Prévoyante (100 frs pour 300 frs de mise); à Paris, l'annonce pour 1926, aux Prévoyants de l'Avenir, d'une augmentation de la rente variant de 13 à 30 pour cent, selon l'âge des sociétaires; enfin, à Madrid, Espagne, le 3 novembre, le paiement des premières rentes de Los Previsores del Porvenir, sous la présidence même du roi Alphonse XIII qui se dit honoré d'être l'un des prévoyants et qui affirme entre autre chose: le problème de la vieillesse est résolu pour nos sociétaires et c'est avec fierté que nous pouvons montrer l'oeuvre réalisée, et qui sous tous les rapports, ne peut être que profitable à l'Espagne.

Revenant au pays, Monsieur Lesage démontre que les Prévoyants du Canada ne sont dépassés par aucune autre société de Prévoyants. Le Fonds de Pension donnera largement ses secours aux sociétaires qui après avoir travaillé ou peiné durant de longues années, voudront jouir d'un repos bien mérité; les parents auront pour eux-mêmes et pour leurs enfants, un héritage qui ne perdra jamais avec les rentes des Prévoyants du Canada; l'enfance et la jeunesse trouveront en notre société une sorte de providence pour les habituer à une économie qui se changera en belles rentes viagères, incessibles et insaisissables; enfin pour tous, nos pensions constitueront un placement de plus en plus productif et profitable. Les Prévoyants du Canada sont destinés à rendre des services incalculables au pays, comme aux individus.

:o:

MARIAGE.

On annonce, pour le 21 de ce mois, à Detroit, Michigan, le mariage de M. Albert Beauchemin avec Mlle Dorila Gadbois, tous deux autrefois de St-Hyacinthe.

M. Pierre Gadbois, de l'Ottawa, est parti au commencement de la semaine pour Detroit, où il doit agir comme témoin de sa fille.

:o:

UNE MERE DE QUEBEC FAIT LES ELOGES DE VICKS POUR RHUMES DE POITRINE

Une application de ce traitement moderne direct atteint immédiatement les voies respiratoires congestionnées.

Mme E. Lapiere, 213 rue St-Cyrille, Québec, après avoir employé Vicks pour sa petite fille, est heureuse de le recommander à ses amis.

Mme Lapiere écrit: "Ma petite fille, âgée de trois ans et demi, contracta un rhume de poitrine et de cerveau. Elle fut soulagée dès après la première application de Vicks VapoRub. Je continuai le

traitement pendant quelques jours, remarquant l'amélioration après chaque application. Finalement son rhume disparut entièrement. Je recommande Vicks de tout coeur, sachant qu'il soulagera promptement.

Lorsqu'on applique le Vicks sur la gorge et la poitrine pour les rhumes, son action est double: absorbé à travers la peau comme un liniment, et en même temps, inhalé comme une vapeur.

Le Vicks contient des remèdes éprouvés par le temps contre l'inflammation tels que menthol, camphre, eucalyptus, thym, etc, etc. — soit des voies respiratoires, savoir, rhumes de cerveau ou de poitrine, croup, catarrhe, bronchites, etc., ou inflammations à surface de peau telles que brûlures, morsures, coupures, piqures, etc.

Vicks est un rempart dans des millions de foyers. Plus de 17 millions de pots sont employés annuellement au Canada et aux Etats-Unis.

Dans toutes les pharmacies.

:o:

Province de Québec
District de St-Hyacinthe
No. 213

COUR SUPERIEURE

Qu'il soit connu que Victor Blanchard, de la paroisse de Saint-Césaire, district de Saint-Hyacinthe, journalier, par sa requête déposée au greffe de la Cour Supérieure sous le No. 213 demande la vente des immeubles suivants, savoir: — "Un terrain de deux arpents de largeur sur trente arpents de profondeur, plus ou moins, situé au Rang Saint-Georges, tenant devant au chemin du "dit Rang en profondeur aux terres du Rang Casimir, joignant d'un côté au sud est la terre de "M. Edmond Demers, et de l'autre côté, au nord ouest celle de "M. Philias Gince, avec une maison et autres bâtisses dessus érigées; — connu et désigné comme étant les lots numéros deux cents six et deux cent sept (206-207) du cadastre de la paroisse "de L'Ange Gardien" laquelle terre est occupée par Leonidas Lafrance, comme fermier; — lequel Victor Blanchard allègue que par acte fait et passé le 8 mai 1913, à Canrobert, district de Saint-Hyacinthe, devant Mre Forest N. P., il a été constitué en faveur du dit Victor Blanchard une hypothèque sur les immeubles dessus décrits, pour la somme de \$1,000.00 avec intérêts à 5 pour cent, et qu'il réclame du propriétaire actuel des dits immeubles, la somme de \$1000.00 qui lui est due, avec intérêts à 5 pour cent du 1er mai 1924, pour autant que Sieur Ovil Robert, partie au dit acte, a reconnu devoir et promis payer au dit Victor Blanchard, avec affectation hypothécaire sur les dits immeubles;

Lequel Victor Blanchard allègue de plus que le propriétaire des dits immeubles est inconnu et incertain; que les propriétaires connus depuis la date du dit acte de vente à Sieur Ovil Robert, ont été MM. Napoléon Bélanger, W. J. Starr, M. Gadbois, et O. Pesant; —

En conséquence avis est donné au propriétaire des dits immeubles de comparaître devant la dite Cour, à Saint-Hyacinthe, dans deux mois à compter de la quatrième publication du présent avis, pour répondre à la demande du dit Victor Blanchard; faute de quoi la Cour ordonnera que le dit immeuble soit vendu par décret.

SAINT-HYACINTHE 12 février 1925.

H. A. BEAUREGARD,
Protonotaire.

ANATOLE GAUDET,
Procureur du dit Victor Blanchard

20-27 fév. — 6-13m.

:o:

A LOUER.

Magnifique logement neuf comprenant sept pièces a part salle de bain, située aux abords de la rivière, à 10 minutes du centre de la ville, chauffé à l'eau chaude par le propriétaire. Installation électriques et de radio parfaites. Eau chaude pour bain et éviers fournie par le propriétaire.

S'adresser à Southern Canada Power Co. ou au No 76 rue St-Pierre, Village de la Providence, Téléphone 453J.
20-27 fév.

ENCORE UNE SEMAINE

Nous avons décidé de prolonger pendant une semaine encore, notre campagne spéciale pour la vente des laveuses électriques. Si vous vous décidez maintenant, vous pourrez mettre fin aux fatigues du lavage avec une véritable

LAVEUSE ELECTRIQUE

ABC

en donnant seulement \$5.00 comptant — le reste par versements à termes faciles. Voici une occasion avantageuse dont vous devez profiter. La laveuse A. B. C. fonctionne économiquement, elle épargne du temps et met fin au travail harassant du lavage. Elle prolonge aussi la durée des tissus et vous permet de TOUT laver à la maison, vous évitant des frais de blanchisserie.

NE RETARDEZ PAS PLUS LONGTEMPS

SOUTHERN CANADA POWER CO. LIMITED.



"Appartenant à ceux qu'elle sert."

LES DETENTEURS D'Obligations SCOLAIRES OU MUNICIPALES

Achetées depuis plusieurs années et qui voudraient entrer en possession de leur Argent voudront bien s'adresser

à

B. BELANGER 87 MONDOR

CE DERNIER SERAIT EN POSITION DE LES ACHETER POUR UN PRIX QUELCONQUE



CHERCHER LES COUPONS PAYABLES AU COMPTANT DANS LES CAPSULES DES BOUTEILLES

Frontenac Export Ale

MONTREAL - TORONTO

Départ Montréal à 10.00 a. m. (L'International Limited) 7.30 p. m. et 11.00 p. m. tous les jours; 10.00 p. m., sauf le samedi

Montréal - Cochrane - Winnipeg - Vancouver.

Départ Montréal à 10.15 p. m. tous les jours pour North Bay, Timmins, Cochrane, Winnipeg, Edmonton et Vancouver.
Montréal - Provinces Maritimes.

Départ Montréal 10.45 a. m. (Maritime Express) tous les jours pour Halifax, sauf le samedi alors que ce train ne se rend qu'à Mont Joli; aussi 7.00 p. m. tous les jours (Ocean Limited). Wagons-salon, wagons-lits et wagons-restaurants.

Ernest Picard
Agent pour la ville
Tél. 351 35 Laframboise

J. P. Lazure, Chef de gare jno.

LES ENNUIS AU FOYER

Ce sont eux qui causent plus d'un épuisement.

Presque toute femme à la tête d'une maison rencontre tous les jours de petits ennuis dans ses affaires de ménage. Ils peuvent être trop petits à remarquer une heure, mais ce sont les mêmes petits ennuis qui ruinent la santé de tant de femmes. Leur effet peut être remarqué dans les maux de tête nerveux, un appétit capricieux, de l'indigestion, des douleurs au côté ou dans le dos et un teint blême. A celles qui sont affligées ainsi, les Pilules Rosées du Dr Williams en améliorant et en purifiant le sang apportent un soulagement rapide. Parmi les milliers de femmes faibles qui ont éprouvé et qui connaissent les vertus de ce remède, il y a Mme Gustave Hutt, de Bruxelles, Man., qui déclare : — "C'est avec la plus grande reconnaissance que je vous écris pour vous dire ce que les Pilules Rosées du Dr Williams ont fait pour moi, avant de commencer à prendre ces pilules, j'étais très faible et mon sang était pauvre et aqueux. J'étais si maigre que j'avais l'air d'un squelette. Je souffrais de maux de tête et d'indigestion, ne pouvais pas bien dormir et souffrais terriblement de constipation. Je décidai d'essayer les Pilules Rosées du Dr Williams et trouvai bientôt que c'était exactement le remède qu'il me fallait. Avec leur emploi mon appétit revint et je dormis mieux la nuit, pris de l'embonpoint en même temps que des forces. Le résultat est que maintenant je suis une femme en parfaite santé et qu'il n'y a pas de doute que cela est dû à l'emploi des Pilules Rosées du Dr Williams ; dont je garde toujours une provision à la maison et je conseillerais à toutes les autres femmes de faire la même chose."

Vous pouvez vous procurer ces pilules chez tout marchand de remèdes ou par la poste à 50 cents la boîte de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

L'APICULTURE AU CANADA

Son expansion dans toutes les provinces canadiennes — Qualité exceptionnelle du miel produit.

Parmi les denrées alimentaires que produit le Canada, le miel est peut-être celle dont on puisse dire avec le plus de raisons qu'elle est inépuisable. De l'Atlantique au Pacifique, les plantes mellifères poussent à profusion et sécrètent chaque année de fortes quantités d'un suc (le nectar) que seules les abeilles peuvent cueillir et transformer en miel. Si elles ne sont pas là pour le recueillir, il se perd, et l'on peut dire sans exagération que chaque année, dans tout le Dominion, des millions de livres de ce suc précieux restent inutilisées. En raison de l'abandon de ces sources de nectar et par suite des conditions favorables qui régnaient en été, le Canada est un pays de prédilection pour l'apiculteur.

La majeure partie du miel produit au Canada est de qualité exceptionnelle. A divers endroits il a pris une importance considérable dans l'alimentation ; il est de vente facile et rapporte des prix satisfaisants. Au "Dairy Show" tenu à Londres cette année, le miel canadien a remporté le premier, le deuxième et le troisième prix contre les miels du monde entier. C'est la troisième fois que le premier prix est adjugé au Canada.

L'apiculture constitue depuis longtemps une occupation rémunératrice dans l'Ontario et le Québec et l'on estime que ces deux provinces produisent en moyenne de 15 à 16 millions de livres de miel par année. La Colombie-Britannique en produit aussi depuis plusieurs années ; la récolte s'y est élevée à 177,839 livres en 1922. Cette même année, un rucher de la vallée du Fraser, a fourni un rendement moyen de plus de 300 livres par colonie, et une colonie a donnée à elle seule plus de 600 livres. A la station agronomique d'Agassiz, C.-B., la moyenne par colonie a été de 194 livres en 1922 et de 182.1 livres en 1923.

L'apiculture a pris un développement remarquable dans les trois provinces des Prairies depuis quelques années. En trois ans, le Manitoba a porté sa production de 500,000 à plus de 3,000,000 de livres, et cette quantité est susceptible de s'accroître encore énormément dans un avenir rapproché. La Saskatchewan et l'Alberta ne font que commencer à entrevoir les perspectives que leur offre cette industrie et le nombre d'apiculteurs augmente constamment dans ces provinces. Dans l'Alberta méridionale où la luzerne est cultivée de façon intensive, les conditions sont particulièrement favorables à l'élevage des abeilles. Le rucher de la Station agronomique fédérale, à Lethbridge, a produit durant les six dernières années une moyenne de 144.8 livres par colonie ; en 1923, la moyenne a été de 189.9 livres et une colonie a fourni à elle seule plus de 472 livres de miel. L'apiculteur n'est encore qu'à ses débuts dans ces deux provinces et prendra de l'expansion à mesure que la culture du mélilot se répandra davantage.

Il existe dans les régions septentrionales de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, de vastes étendues couvertes d'épilobe, une de nos meilleures plantes mellifères. Ces régions offrent de grandes chances de succès aux apiculteurs. Il y a relativement peu d'établissements d'apiculture dans les Provinces Maritimes. Néanmoins les statistiques démontrent qu'on y obtient de bonnes récoltes de miel. Le rucher de la station agronomique de Nappan, N.-E., a donné en 1922 une moyenne de 165.3 livres et en 1923 une moyenne de 114.8 livres par colonie. D'autres ruchers ont fourni 100 livres et au delà.

Les plantes mellifères à floraison précoce sont, au Canada : les saules, les érables, le pissenlit et les arbres fruitiers. Dans les provinces de l'est, la floraison de ces espèces est suivie par celle du trèfle d'alsike et du trèfle blanc, du mélilot, du tilleul et du sarrasin, d'où provient la majeure partie du miel récolté au pays. Dans les provinces des Prairies, les abeilles puisent leur nectar à diverses sources : mélilot, luzerne, laiteron des champs et fleurs sauvages des prairies. En Colombie-Britannique, les arbres fruitiers, le trèfle et l'épilobe ont une floraison précoce, tandis que la verge d'or et l'aster sauvage s'épanouissent en automne.

Les principaux problèmes auxquels doivent faire face les apiculteurs canadiens sont l'hivernage, la prévention des maladies et le contrôle de l'essaimage. Bien que nos hivers soient relativement longs et d'ordinaire rigoureux, on peut faire hiverner les abeilles dans des caves ou dans des caisses, pourvu qu'on prenne tout le soin voulu. Les gouvernements de toutes les provinces canadiennes ont promulgué des lois pour la protection du couvain contre la loque, et ils emploient des inspecteurs dont la mission est d'examiner les ruchers et d'aider au contrôle des maladies des abeilles, parmi lesquelles les plus sérieuses sont celles qui s'attaquent au couvain.

Nous ne sommes plus à l'époque où le succès en apiculture se traduisait par la mise en ruche du plus grand nombre possible de nouveaux essaims et l'essaimage

naturel cède rapidement la place à des méthodes rationnelles de contrôle de l'essaimage et de la multiplication. Le Service des Stations agronomiques fédérales du Canada a établi dans tout le pays, par l'intermédiaire de sa Section d'Apiculture, 21 ruchers d'expérimentation où des essais sont effectués pour le bénéfice des apiculteurs canadiens.

ment du tourisme dans les municipalités, cette société porte une attention spéciale sur la bonne apparence et la propreté des villages, l'hôtellerie attrayant et propre ayant bonne cuisine et service hospitalier, comités de réception et d'amusement, publicité intelligente et attractive qui fait discrètement miroiter le charme des lieux, l'embellissement de nos résidences, la plantation d'arbres, fleurs, etc., en un mot, tout ce qui peut inviter les visiteurs à prolonger leur séjour.

Ce mouvement mérite tout l'encouragement possible de la part des municipalités et particulièrement des conseils municipaux, dont le concours peut nous assurer une affluence de touristes comme jamais nous n'en aurons vue dans la province.

MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoches, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Organdis des couleurs les plus nouvelles ; aussi Cotonnades de toute sortes.

TAPIS ET PRELARDS.

Notre département de Tapis et de Prelards est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelards jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE



LE TOURISME

LES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION DANS LA PROVINCE DE QUEBEC.

Dans le but d'assurer à notre province le plein rendement du tourisme.

Nous applaudissons avec empressement à la vigoureuse campagne entreprise et inlassablement poursuivie par l'Association du Tourisme de la Province de Québec dans le but de créer de nouveaux attraits pour le touriste.

Notre province possède toutes les beautés naturelles désirables, des routes de tout premier ordre qui nous ont déjà valu un tourisme important mais qui pourraient être plus important encore. "Il n'y a pas de limites aux possibilités du tourisme" disait l'honorable M. Taschereau dans un discours prononcé à Montréal l'automne dernier.

Il faut reconnaître que le gouvernement libéral de Québec a donné une impulsion notable au tourisme dans notre province par la construction des superbes routes qui sillonnent notre territoire en tous sens, et l'encouragement accordé à notre Association du Tourisme.

Il appartient maintenant aux diverses municipalités de faire leur quote-part pour maintenir d'abord et augmenter le mouvement touristique vers notre territoire.

C'est à s'assurer que le concours indispensable que tendent les efforts de l'Association du Tourisme de la Province de Québec et il est à souhaiter qu'elle réussisse pour le plus grand avantage des municipalités elles-mêmes et de la province en général.

Parmi les questions que cette Association étudie dans le moment dans le but d'accentuer le mouve-

ment du tourisme dans les municipalités, cette société porte une attention spéciale sur la bonne apparence et la propreté des villages, l'hôtellerie attrayant et propre ayant bonne cuisine et service hospitalier, comités de réception et d'amusement, publicité intelligente et attractive qui fait discrètement miroiter le charme des lieux, l'embellissement de nos résidences, la plantation d'arbres, fleurs, etc., en un mot, tout ce qui peut inviter les visiteurs à prolonger leur séjour.

Ce mouvement mérite tout l'encouragement possible de la part des municipalités et particulièrement des conseils municipaux, dont le concours peut nous assurer une affluence de touristes comme jamais nous n'en aurons vue dans la province.

Règle générale, l'organisation est convenable dans les centres de quelque importance, bien qu'elle soit encore loin d'être parfaite. Certains villages très intéressants par ailleurs et pourvus d'excellentes routes, ne sont pas à l'heure actuelle en mesure de donner aux étrangers qui les visitent une hospitalité qui laisse ces derniers entièrement satisfaits non seulement disposés à prolonger leur séjour mais à revenir une seconde fois. Or, tel est le but que les municipalités devraient toutes se proposer. Chacune devrait avoir l'ambition de créer chez le touriste qui le visite, l'impression qu'il ne saurait recevoir meilleur accueil en n'importe quel autre endroit de la province. N'oublions jamais que le tourisme nous profitera que dans la mesure où nous nous serons donné la peine de l'encourager et de le développer.

UNE HEUREUSE ENFANCE EST UNE QUESTION DE SANTE

Les petits enfants deviennent promptement malades, mais par un prompt traitement ils peuvent tout aussi bien être remis de nouveau en santé rapidement. La plupart de leurs maladies proviennent d'abord de l'estomac et des intestins ; voilà pourquoi une bonne purgation est la première chose que le médecin prescrit. Mères pourquoi ne pas laisser les Pastilles Baby's Own garder vos enfants en santé. A l'en-

MORIN & MORIN

NOTAIRES
et
AGENTS d'ASSURANCES
Syndic autorisé en vertu de la Loi des faillites
159 Girouard — St-Hyacinthe
René Morin — Henri Morin

LIMOUSINES



LIMOUSINES VOITURES A CHEVAUX
Chauffées Fermées (closed)
Pour Mariages, Baptêmes, Promenades,
Etc., Etc.
TAXI-AMBULANCE-LIMOUSINE

V. J. MONGEAU, L'IMPORTATEUR
7 RUE LAFRAMBOISE, Tel. 641W
Rés. 89 rue Girouard. Tel. 614W

A LOUER.—Logement de 4 et 5 appartements situés coin des rues Cascades et St-Dominique. S'adresser au No. 28 rue Bourdages. jno.

A LOUER.

Un bon logement de huit chambres, en haut chez M. Beaugard, Protonotaire, et en face du couvent de la Présentation. Propriétaire ferait réparations qui pourraient être demandées, pour un bail assez long.

PACIFIQUE CANADIEN

ACHETEZ

VOS

BILLETS

CHEZ

J. E. MORIN

Agent — Téléphone 70

23 1/2 Rue Laframboise
P. S. — Privilège de voyager par Canadien National jusqu'à Montréal et prendre le Pacifique Canadien ensuite.

Sur demande M. Morin accompagnera les passagers à Montréal et s'occupera des transferts, etc.

contre de l'huile de ricin malodorante et d'un goût désagréable si redoutés par la plupart des enfants, les Pastilles sont agréables à prendre et leur effet bien que complet est doux et n'occasionne pas de malaise soit au bébé ou à l'enfant qui grandit. Les Pastilles Baby's Own sont un remède infailible pour soulager de la constipation et de l'indigestion ; de cette manière elles enrayent les rhumes et les fièvres bénignes, chassent les vers et facilitent la dentition. Les Pastilles sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cts la boîte de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.



Appliquez le Liniment sur la gorge et la poitrine. Gargarisez-vous la gorge avec le Liniment Minard délayé dans de l'eau.

Merveilleux pour les cas de bronchites et d'asthme. 45F



"LE CLAIRON"

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par L'Imprimerie Yamaska
ABONNEMENT
A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année \$1.50
Ailleurs au Canada 1.00
3 cents le numéro.

En vente chez MM. St-Jean & Frères et H. Barré, marchands de journaux.

DR P. OSTIGUY

SPECIALISTE

Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.
255 rue Sherbrooke Est, Montréal
Tél. Est 5684

A VENDRE

Emplacements de 50 pieds de front à vendre sur la rue Girouard. S'adresser à :
MADAME L. B. COUCKE,
368 rue Girouard.
jno.

A VENDRE.

Propriété de M. J. Arthur Séguin de l'autre côté de la rivière. Quinze arpents de terre, verger de 100 pommiers. Bonne maison avec toutes les améliorations modernes, système de chauffage à l'eau chaude, électricité, téléphone. S'adresser à M. J. Arthur Séguin, Tél. 54.
jno.

A VENDRE

M. Bouchard, ayant acheté un terrain pour se construire une nouvelle résidence, offre en vente la jolie propriété à deux logements qu'il occupe actuellement, à l'angle des rues Girouard et Larocque.

A VENDRE

Ameublement complet de maison à vendre, à de bonnes conditions. S'adresser à 6 rue Larocque.
jno.

ATTENTION

J'ai le plaisir d'informer le public que je continuerai à faire les réparations des GRAMOPHONES au No 31 rue Laframboise. Satisfaction garantie comme au temps de M. Joseph Bouchard.
jno.

MACHINE A SABLER

M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier, assurant d'avance, une entière satisfaction.
E. A. GENDRON, 244 Cascades.
jno.

A LOUER.

Un joli logement de cinq appartements, situé au No 6 rue Viger. Pour informations, s'adresser au bureau du Clairon.
jno.

A LOUER

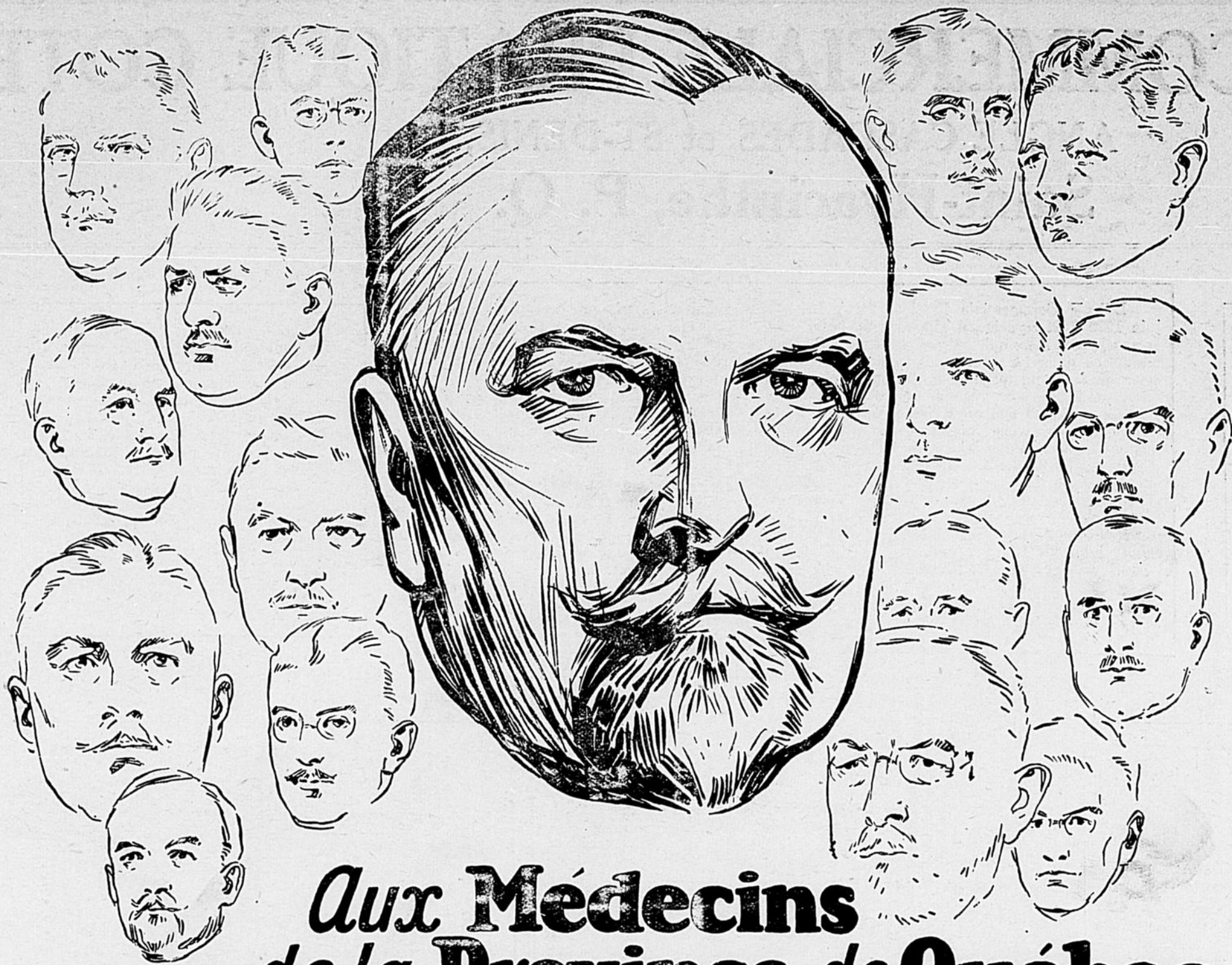
Logement à louer sur la rue Viger au No 4. — S'adresser au journal Le Clairon.
jno.

A VENDRE.

Ameublement de 6 appartements. S'adresser au No 118, rue Saint-Antoine, en ville.
jno.

A VENDRE

Foin, Paille et Chaux. S'adresser à FELIX LAPOINTE,
96 rue St-Michel.
Téléphone 673j
jno.



Aux Médecins de la Province de Québec

VOUS tenez entre vos mains, grâce à votre expérience et votre savoir, la santé et l'avenir de la province de Québec. C'est donc à vous qu'incombe la responsabilité du succès ou de l'insuccès de la campagne contre la tuberculose et la mortalité infantile.

Pour dépister la tuberculose et les causes de la mortalité infantile dès le début, comme pour en diminuer la propagation, la population doit se fier à vous. Quand, avec votre dévoué concours, secondés par une opinion publique éclairée, nous aurons atteint notre but, l'histoire glorieuse de la profession médicale déjà si pleine de dévouements héroïques, se sera enrichie d'un nouveau chapitre.

L'action du gouvernement doit nécessairement se borner à porter l'attention du public sur le danger de ces deux fléaux, à enseigner les moyens ordinaires de prévention, à organiser et à installer les dispensaires aux endroits stratégiques.

Nous voulons pour cela attirer les indigents vers les dispensaires. Nous voulons pousser le public

à consulter plus souvent le médecin et à suivre ses avis.

Si vous pénétrez dans une famille, ne vous arrêtez pas au seul malade pour lequel on vous appelle, mais préoccupez-vous de la santé de la famille entière. Elle est contagionnée ou elle peut l'être. Vous devez dans l'armée qui s'organise pour la lutte contre la tuberculose et la mortalité infantile, jouer le rôle d'officiers.

Vous êtes sûrs d'un bon accueil dans tous les foyers. Vos moyens d'action sont immenses.

Dans votre ministère quotidien parmi nos familles vous pouvez donner un exemple stimulant à vos collègues qui consacrent leur temps et leurs talents à l'amélioration de la santé publique, soit comme hauts fonctionnaires du Service provincial d'hygiène, soit comme membres du Conseil d'hygiène, soit comme inspecteurs régionaux d'hygiène, soit comme directeurs de dispensaire.

Chers confrères:

Si depuis un certain nombre d'années la mortalité par tuberculose et la mortalité infantile ont subi une diminution dans la province, c'est grâce à vous, à votre dévouement, à votre travail. Vous avez été pendant de longues années les premiers ouvriers du sauvetage des vies. Vous avez droit à la reconnaissance de toute la population.

Aujourd'hui, si le Service Provincial d'Hygiène désire intensifier la lutte, c'est plutôt pour coopérer avec vous que pour essayer de vous enlever le mérite que vous avez acquis.

Pour mener à bien cette campagne sociale, humanitaire et nationale, nous avons besoin de vous tous et nous faisons appel à votre concours, concours qui n'a jamais manqué quand il s'est agi du bien de la race.

La diffusion parmi notre population des connaissances de l'hygiène est de nature à aider le médecin, même au point de vue de ses intérêts professionnels. C'est l'expérience acquise dans tous les pays où des campagnes du genre de la nôtre sont entreprises.

Aidez-nous!

Le directeur du Service Provincial d'Hygiène

Dr. Plussard

Le Service Provincial d'Hygiène
Autorisé par le Secrétaire de la Province de Québec

AVERTISSEMENT

L'inquiétante et trouble évolution politique que nous avons déjà signalée en Allemagne, paraît devoir se poursuivre. Les élections

du 7 décembre en marquaient une étape significative. Les événements se déroulent, depuis lors, suivant la courbe redoutée, mais prévue.

Succédant au ministère Marx, c'est un Cabinet franchement nationaliste qui arrive au pouvoir.

Encore que le Dr Luther et ses collègues prétendent constituer surtout un Cabinet d'affaires, leur nuance politique est trop nettement accusée, en effet, pour permettre la moindre méprise. Qu'on songe que, dans ce ministère, siège un homme, le Dr Neuhaus, mi-

nistre du Commerce, qui refusa de prêter serment à la Constitution de Welmar, et qui n'hésita même pas, paraît-il, à se réjouir de l'assassinat de Rathenau. Après cela le Dr Luther peut protester de son "loyalisme républicain": On a le droit d'être inquiet.

Les ultra-nationalistes du Reichstag ne dissimulent pas, d'ailleurs, leurs espoirs. A cet égard, le mardi 10 janvier, au cours de la discussion qui suivit la déclaration gouvernementale, se produisit un incident tristement suggestif. "Ce Cabinet n'est sans doute qu'une é-

tape vers le rétablissement de la monarchie", venait de déclarer le Dr. Breitscheid, l'un des chefs du parti social-démocrate. Alors une voix sonore s'éleva à l'extrême droite: "Que Dieu en soit loué"! C'était la voix du député nationaliste Schlange.

On dira que l'opinion personnelle d'un député n'est pas celle du ministère lui-même. Sans doute. Mais lorsqu'on se souvient, d'une part, des origines politiques de ce ministère, et lorsqu'on sait, d'autre part, que celui-ci ne peut vivre qu'avec l'appui de la droite et même de l'extrême-droite, n'a-t-on pas quelques raisons de redouter que, pour conserver des concours qui lui sont indispensables, le nouveau gouvernement ne doive tenir grand compte, de l'état d'esprit de toutes ses troupes. Dans ces cas là, un gouvernement, loin d'être le chef de sa majorité, risque fort d'en être le prisonnier, spécialement de la fraction la plus extrême de cette majorité.

Il faut que le peuple allemand ne l'ignore pas: les derniers événements de la politique intérieure du Reich ont produit la plus pénible impression, et causé même une réelle déception, dans les milieux français les plus attachés à une réelle coopération internationale. On l'a dit avec raison: pour faire la paix, comme pour se marier, il faut être deux. La France, par des actes répétés, a prouvé, à la face du monde, sa volonté d'entente et de paix. Elle a été jusqu'à l'extrême limite des concessions, à tel point que certains Français n'ont pas hésité à critiquer vivement leur propre gouvernement, lui reprochant d'avoir été trop loin dans cette voie. Quoi qu'il en soit, aujourd'hui moins que jamais, nul ne saurait, sans mauvaise foi, suspecter les intentions de la France: son militarisme et son impérialisme furent toujours une légende; mais la preuve en est faite maintenant d'une façon irréfutable et définitive.

Or, c'est à ce moment que l'Allemagne s'oriente dans la direction opposée et elle place à sa tête les hommes qui, entre tous, sont le moins désignés pour faire oeuvre d'entente et de paix.

Les Français peuvent n'être pas tous d'accord sur certaines questions de la politique extérieure, mais nul, qu'on en soit bien sûr, ne veut être dupe. Avec quiconque veut la paix, la France pratiquera toujours une politique de paix. Avec quiconque veut le respect de la justice internationale et l'exécution des justes réparations qui lui sont dues, la France pratiquera toujours une politique d'entente et de conciliation. Mais il n'en saurait être de même si elle est trouvée en présence d'un adversaire qui une fois de plus, chercherait à se dérober à ses obligations et à préparer une guerre de revanche.

Le sort des relations entre les deux pays dépend donc exclusivement aujourd'hui de l'Allemagne. Deux courants, nous le savons, se heurtent en son sein: à l'un rattachent ceux qui semblent avoir compris et retenu les cruelles leçons de la défaite; à l'autre, tous ceux qui n'ont rien appris, ni rien oublié.

Les quels, des uns ou des autres, seront vainqueurs? Toute la question est là. Les nationalistes viennent de remporter un sérieux avantage. Si leurs adversaires ont pour eux le nombre, comme ils l'assuraient après les élections, qu'ils aient à coeur de le montrer! Ils ne le montreront, en tous cas, que par leur énergie.

X. Y. Z.

**BREVAGES
SAINS ET PURS
BIERES
et
PORTERS DOW**

L'ÉCOLE COMMERCIALE PRATIQUE CÔTÉ

ANGLE CASCADES et ST-DENIS,
Saint-Hyacinthe, P. Q.

Les cours de l'E. C. P. C. s'adressent aux jeunes gens et aux jeunes filles de pas moins de 15 ans.

Ces cours ont été réorganisés d'un bout à l'autre cette année. Le cours des garçons comprend une classe préparatoire, une classe commerciale et une classe d'affaires. Celui des filles, qui est absolument séparé de celui des garçons, accorde une attention spéciale à la sténographie, à la dactylographie et à la routine de bureau. Il est à noter qu'il n'y a aucune promiscuité de sexes dans les classes, que les cours masculins et féminins sont absolument séparés les uns des autres, un avantage qui n'existe pas dans toutes les écoles commerciales.

L'Ecole Commerciale Pratique Côté, Institution commerciale très prospère, fondée le 15 juin 1920 à St-Hyacinthe, répond à un besoin. Elle est spécialement destinée aux jeunes gens et aux jeunes filles qui désirent se mettre rapidement en état de gagner leur vie, d'entrer de plain-pied dans les diverses carrières commerciales et financières. Elle a été organisée pour ceux qui n'ont pu terminer normalement des études régulières, ou qui, préparant des brevets universitaires, se sont vus subitement jetés vers la vie commerciale, sans préparation initiale. Par ses méthodes spéciales, rapides et sûres, strictement basées sur le raisonnement, elle se charge de combler les lacunes d'une instruction commencée, et de préparer sérieusement les jeunes gens à affronter les luttes de la vie. C'est une institution purement commerciale, qui a pour but de former des employés de bureaux, des hommes d'affaires, par la pratique immédiate des affaires. Les hommes spécialisés dans une branche ou l'autre du commerce ou de l'industrie, ont partout des situations assurées. Ils passeront d'emblée là où d'autres ont échoué. C'est pourquoi nous devons tous, dans la mesure du possible, tendre à la possession complète des sciences auxquelles nous nous sommes voués. La spécialisation commerciale est le grand but de l'Ecole Commerciale Pratique Côté, et les succès qu'elle a remportés jusqu'ici sont une garantie de l'efficacité de ses moyens et de ses méthodes.

L'Étudiant peut faire son entrée à l'E. C. P. C. en tout temps de l'année.
L'E. C. P. C. fonctionne les douze mois de l'année.

La durée des cours est proportionnée aux connaissances des élèves à leur entrée à l'Ecole. Il serait téméraire de déterminer la durée des cours pour chacun, attendu qu'on est l'artisan de ses oeuvres et que le talent n'est pas toujours réparti également.

Les élèves qui arrivent avec un bagage de sciences à peu près nul, sans connaissance du français, de l'anglais, ni des mathématiques, ne dépasseront presque jamais la limite de douze mois d'études, à la condition naturellement, que le temps soit bien employé, et que le travail de l'élève soit sérieux.

L'E. C. P. C. décerne un Diplôme à l'élève qui a suivi le cours en entier et voit à lui procurer une position d'avenir.

Lettre du Conseil de la Cité de St-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, Qué., le 6 juin 1923.

Monsieur Donat Côté, Directeur
L'ÉCOLE COMMERCIALE PRATIQUE CÔTÉ
Saint-Hyacinthe, P. Q.

Cher Monsieur Côté,

Depuis les trois années que vous dirigez votre École Commerciale Pratique, vous avez bien mérité la confiance que nous avons mise en vous, lorsqu'en juin 1920, vous nous demandiez l'autorisation de fonder, dans notre ville, une École qui devait remplacer celle tenue par Monsieur Lalime.

Vous avez rendu à St-Hyacinthe, comme aux villes avoisinantes, d'immenses services en préparant d'habiles employés de bureau, et en donnant aux jeunes gens et aux jeunes filles l'avantage de gagner plus facilement leur vie.

Nous sommes fiers de vous, Monsieur Côté, et puisse cette entière approbation, que nous vous donnons de grand cœur, vous encourager à poursuivre la belle oeuvre d'éducation et d'instruction à laquelle vous vous livrez avec tant de compétence et de dévouement. Nous vous sommes reconnaissants pour les grands services que vous avez rendus à notre Cité et nous vous assurons de tout l'appui et l'encouragement qu'il sera en notre pouvoir de vous donner.

LE CONSEIL DE VILLE DE ST-HYACINTHE
Signé : A. Messier,
Greffier.

Lettre de la Chambre de Commerce de Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, Qué., le 11 juin 1923

Monsieur Donat Côté, Directeur
L'ÉCOLE COMMERCIALE PRATIQUE CÔTÉ
Saint-Hyacinthe, P. Q.

Monsieur le Directeur,

Depuis trois ans, nous suivons les progrès de votre École, et nous sommes heureux de constater les bons fruits qu'elle a produits dans notre ville.

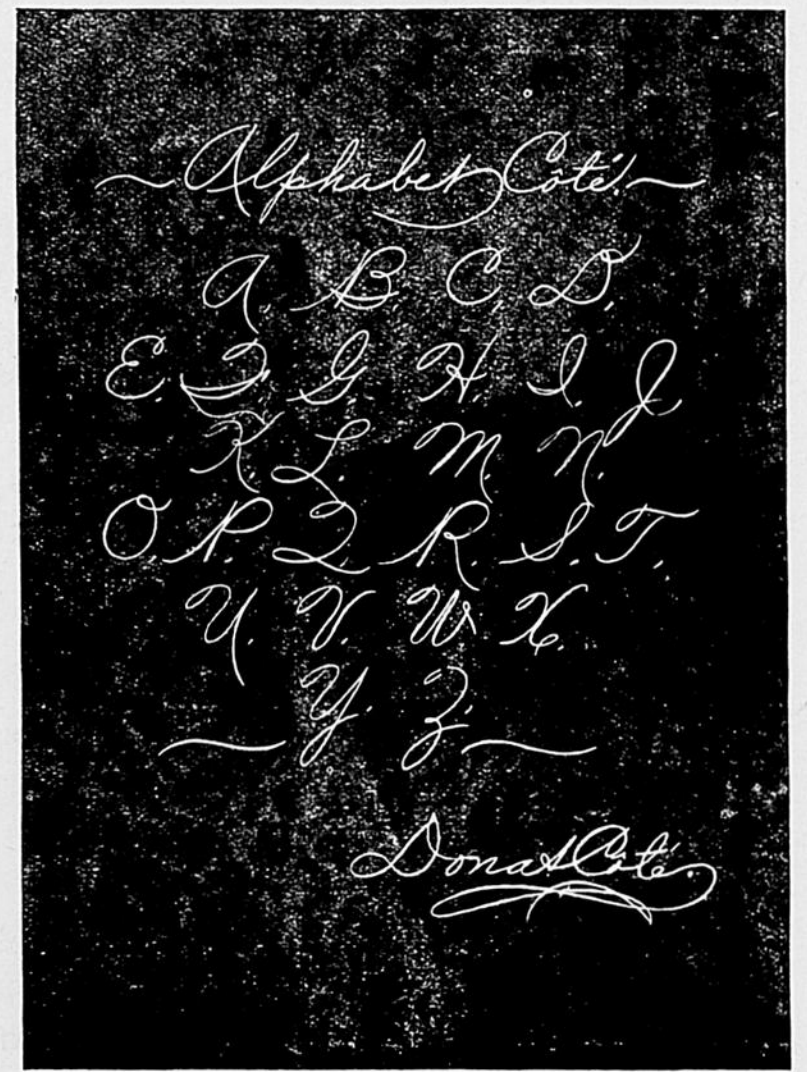
Nous apprécions hautement l'enseignement efficace que vous y avez donné jusqu'à ce jour, et nous vous félicitons du succès obtenu par vos élèves qui occupent déjà bon nombre de bonnes positions dans notre Cité.

Veuillez accepter nos souhaits d'encouragement et notre plus sincère appui pour votre oeuvre.

Bien à vous,
LA CHAMBRE DE COMMERCE DE ST-HYACINTHE
Signé : Edmond Duckett,
Secrétaire.



MONSIEUR DONAT CÔTÉ
Fondateur et Directeur de l'Ecole Commerciale Pratique Côté



Modèle d'écriture enseignée à l'E. C. P. C.

Les parents ne font pas un gros risque en plaçant leur garçon ou leur fille à l'E. C. P. C. On y charge qu'un mois à la fois et les élèves sont libres de discontinuer quand bon leur semble et de vendre leurs livres à l'Ecole qui les rachète et les paie suivant leur dépréciation.

Deux communautés de religieuses prennent en pension, à des prix bien modérés, les filles qui suivent des cours à l'E. C. P. C. et dont les parents ne résident pas à St-Hyacinthe. L'E. C. P. C. se charge de placer les garçons dans des maisons très recommandables qui veulent bien se soumettre aux règlements de l'Ecole.



Vue partielle de la section des garçons.



Vue partielle de l'entrée et de la section des filles.

L'Annuaire de l'E. C. P. C. est donné à ceux qui en font la demande.

Les visiteurs sont toujours les bienvenus à l'ÉCOLE COMMERCIALE PRATIQUE CÔTÉ. Ils peuvent visiter à toute heure du jour et se rendre compte, par eux-mêmes, comment fonctionnent les cours et comment la discipline et la morale y sont observées.